

Retrouver le 'sens' du PÉCHÉ, pour retrouver le 'sens' de DIEU ¹

¹ Ces quelques pages doivent énormément à la réflexion particulièrement limpide de l'abbé Jean-Pascal PERREUX : *Théologie morale fondamentale, Tome 5, « Les vices et les péchés »*, Éd. Téqui, p. 77.

TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Qu'est-ce que le péché ?

1.1. Comment l'Écriture parle-t-elle du péché ?

1.2. Distinction des péchés

2. Le péché et ses conséquences

2.1. Essai de définition du péché

2.2. Le péché blesse Dieu

2.3. Le péché abîme le pécheur

3. Péché mortel et péché véniel

3.1. La distinction entre péché mortel et péché véniel

3.2. Le péché mortel provoque la mort spirituelle de l'âme

3.3. Le péché véniel

4. Dieu nous tente-t-il ?

4.1. Distinguons « tentation-épreuve » et « tentation-séduction »

4.2. La « tentation-épreuve » permise par Dieu

5. Le combat spirituel contre le péché

5.1. Satan, le Tentateur

5.2. Échographie de la tentation

5.3. « Connais-toi toi-même »

6. Vademecum du combat spirituel

6.1. Apprendre à se recevoir de l'Esprit Saint pour mener le combat spirituel

6.2. Se placer sous le manteau de Marie

6.3. En compagnie des anges

6.4. Confiance dans le père spirituel

6.5. L'humilité de fuir en Dieu

6.6. L'art de durer

Conclusion

Introduction

À propos du XX^e siècle, et cela vaut autant pour le XXI^e siècle commençant, le pape Pie XII disait : « Le péché de ce siècle est la perte du sens du péché². » En voyant le titre de ce document – « retrouver le sens du péché pour retrouver le sens de Dieu » –, certains se diront peut-être qu'il serait plus judicieux d'inverser la proposition : c'est d'abord en retrouvant le sens de Dieu, par une relation plus intime avec lui, qu'on est plus à même de mesurer le vrai sens du péché et sa gravité. « Le sens que nous avons de la gravité du péché, écrit le père Jean-Claude Sagne, est le revers et la réplique fidèle du sens que nous avons de l'amour infini de Dieu. Seul l'amour révèle le manque d'amour³. » Nous partageons totalement cette conviction selon laquelle, seul l'amour de Dieu révèle en vérité et profondeur le manque d'amour du péché. Sans Dieu le péché est souvent réduit à une *faute* qui contredit la loi ou à une simple *embardée* de la ligne blanche du code de la route.

Société sans Dieu

Ceci dit, au sein des démocraties libérales-libertaires, Dieu a carrément été éjecté de la société, si bien que des populations entières vivent sans Dieu et semblent parfaitement installés dans une « tranquille apostasie ». Dans une telle situation, comment Dieu pourrait-il, par contraste, faire éclater le sens du péché, puisque nombre de nos contemporains ont perdu le sens de Dieu ? Jean-Paul II remarque : « Avec la conscience, le sens de Dieu lui aussi se trouve obscurci, et alors, si cette référence intérieure décisive est perdue, le sens du péché disparaît⁴. »

Église en recherche de pénitents

Il faut ajouter à cela, la crise profonde du sacrement du pardon, à l'intérieur même de l'Église. Certes on sent un léger renouveau, notamment parmi la jeunesse, que ce soit à Lourdes ou au cours des Journées mondiales de la jeunesse. Ceci dit, le contraste est saisissant entre les files de fidèles qui s'avancent pour recevoir la communion et le peu de pénitents qui se présentent au confessionnal. La désaffection du sacrement du pardon est un sérieux marqueur de la perte du sens du péché, d'autant plus inquiétant qu'il atteint des fidèles qui disent croire en Dieu... même parmi les catholiques, leur expérience de Dieu semble ne plus « fonctionner » en ce qui concerne la gravité du péché... Dieu n'imprime plus ! À nouveau Jean-Paul II : « Le sacrement de la confession est en butte à de nombreuses menaces : d'un côté, l'obscurcissement de la conscience morale et religieuse, la diminution du sens du péché, la déformation de la notion de repentir, l'élan insuffisant vers une vie authentiquement chrétienne ; d'un autre côté, la mentalité répandue ici ou là

² PIE XII, « Radiomessage au Congrès catéchistique national des États-Unis à Boston », 26 octobre 1946.

³ Jean Claude SAGNE, *Tes péchés sont pardonnés*, Éd. Chalet, p. 47.

⁴ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 18.

selon laquelle on pourrait obtenir le pardon directement de Dieu, même de façon ordinaire, sans s'approcher du sacrement de la Réconciliation⁵. »

Retrouver le sens du péché pour retrouver le sens de Dieu

Voilà pour le contexte actuel : *rejet* de Dieu par la société et *amnésie* du sens du péché même parmi les disciples du Christ. Puisque Dieu, le grand absent ou le grand exilé, ne peut plus mettre en relief le sens du péché, il ne nous reste plus qu'à tenter le trajet inverse : partir du sens du péché pour retrouver le sens de Dieu. Tout au long de ces pages, nous nous proposons de décortiquer la question du péché, en proposer une catéchèse approfondie, ceci dans un langage accessible sans rien perdre de la profondeur de l'enseignement de la théologie. Catéchiser, repartir des bases de la vie chrétienne, c'était la grande intuition du père Antoine Chevrier : « Voilà la grande affaire, l'unique affaire : enseigner, instruire. La mission de prêcher est la plus importante de toutes, c'est celle qui passe avant de confesser, pour convertir, éclairer, instruire⁶. » Quoi qu'on en dise, nous sommes persuadés que reparler du péché a le pouvoir de raviver le sens de Dieu, approfondir la conscience de son amour infini. Jean-Paul II nous y encourage : « *Rétablir un juste sens du péché, c'est la première façon d'affronter la grave crise spirituelle qui pèse sur l'homme de notre temps. Mais le sens du péché ne se rétablira que par un recours clair aux principes inaliénables de la raison et de la foi que la doctrine morale de l'Église a toujours soutenus. Il est permis d'espérer que sera ravivé, surtout dans le monde chrétien et ecclésial, un sens salutaire du péché. À cela contribueront une bonne catéchèse, éclairée par la théologie biblique de l'Alliance⁷. »*

⁵ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 28.

⁶ Jean-François SIX, *Un prêtre : Antoine Chevrier*, Éd. du Seuil, p. 387. Cité par le Père Joseph-Marie VERLINDE, *Prêtres pour le III^e millénaire*, Éd. Saint Paul, 2001, p. 92.

⁷ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 18.

1. Qu'est-ce que le péché ?

1.1. Comment l'Écriture parle-t-elle du péché ?

Les termes utilisés par la Bible pour évoquer le péché sont nombreux. Pour ne pas surcharger notre parcours, contentons-nous de citer l'exhortation apostolique sur la Réconciliation de Jean-Paul II. Une note de bas de page (n° 68) reprend l'essentiel du dossier biblique à propos du péché : « La terminologie adoptée par la traduction grecque des Septante et par le Nouveau Testament au sujet du péché est significative à cet égard. Le plus souvent, il est désigné par *hamartia*, avec les termes formés sur la même racine. Celle-ci exprime l'idée de manquer plus ou moins gravement soit à une norme ou à une loi, soit à une personne ou même à une divinité. Mais le péché est appelé aussi *adikia*, et l'idée est alors celle de pratiquer l'injustice. On parlera de *paràbasis* ou transgression ; d'*asèbeia*, impiété, et d'autres concepts encore ; tous ensemble forment l'image du péché⁸. »

1.2. Distinction des péchés

Avant de définir ce qui fait l'essence même du péché, il peut être bon de savoir ce que certaines expressions signifient.

1.2.1. Péché originel et péché personnel

Le *péché originel* est la faute de nos premiers parents, Adam et Ève dont parle la Genèse, péché qui a été transmis à tous les hommes par « propagation et non par imitation », selon la foi du Concile de Trente⁹. Si le péché originel est personnel en ce qui concerne le premier couple, par contre il est seulement « contracté, non commis » en leurs descendants. Ainsi lorsque nous parlons du « péché » originel en nous, c'est de manière analogique¹⁰.

En tant que descendants d'Adam, notre péché est dit *personnel*, lorsqu'il est commis consciemment et volontairement : « Le péché mortel requiert pleine connaissance et entier consentement. Il présuppose la connaissance du caractère peccamineux de l'acte, de son opposition à la Loi de Dieu. Il implique aussi un consentement suffisamment délibéré pour être un choix personnel¹¹. »

1.2.2. Péché matériel et péché formel

⁸ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 14, note de bas de page n° 68.

⁹ Concile de TRENTE, *Denzinger* n° 1513.

¹⁰ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 404.

¹¹ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1859.

Lorsque le pécheur transgresse librement et de manière délibérée les commandements de la loi morale, le péché est dit formel. Par contre, lorsqu'une personne commet un acte objectivement désordonné, mais qu'elle n'a pas une pleine conscience du mal qu'elle fait ou si elle manque de liberté, le péché est dit *matériel*. La responsabilité morale n'est donc pas du même ordre pour un péché *matériel* par rapport à un péché dit *formel*.

Chez certaines âmes d'élite, Dieu permet au démon de les posséder, ceci en vue d'une haute élévation spirituelle et une mission co-rédemptrice. Il arrive que ces personnes saintes commettent des fautes mais qui restent purement *matérielles*, ceci dans le but d'accroître leur humilité. C'est le cas par exemple de sainte Maryam de Jésus crucifié. Elle raconte : « Jésus va donner à Satan le pouvoir de tourmenter mon corps pour qu'on voie jusqu'à quel point va sa malice ; pendant quarante jours, il me fera beaucoup souffrir, mais il n'aura de puissance que sur mon corps ; mon âme sera cachée, Jésus m'a promis de l'enfermer dans une boîte. Satan ne pourra pas l'atteindre ; *il me fera commettre beaucoup de fautes, je les boirai comme l'eau, mais tout à l'extérieur ; je ne pécherai pas, ce sera comme pour les enfants qui n'ont pas l'âge de la raison, ils ne peuvent pas pécher*. Satan voudra m'avoir ; il a demandé la permission de me tenter, il voudrait me faire tomber dans ses filets, mais Jésus et la sainte Vierge me garderont¹². » Le cas de ces âmes saintes ou « âmes victimes » peut paraître troublant pour le catholique lambda, au point de le faire douter de la puissance et de la bonté de Dieu. Tout d'abord rappelons ce principe fondamental enseigné par l'Écriture : « Il est fidèle, le Seigneur, il vous affermira et vous gardera du Mauvais » (2 Th 3, 3). D'autre part, la fidélité indéfectible de l'âme envers Dieu, alors qu'elle subit des attaques terribles du démon, est source de grandes grâces de purification et d'élévation : « Le Seigneur n'a pas retiré au diable son titre de prince de ce monde, écrit Origène, parce que son action est encore nécessaire au perfectionnement de ceux qui doivent être couronnés, parce que son action est encore nécessaire à l'exercice des combats et aux victoires des bienheureux. »¹³ Ajoutons enfin que par son combat, l'âme sainte, participe à la victoire même du Christ et permet ainsi à Dieu de diffuser par son offrande des grâces très puissantes de renouveau du monde et de l'Église.

1.2.3. Les péchés « en pensée, en parole par action et par omission »

Nous connaissons les paroles du *Confiteor* (Je confesse à Dieu) du début de la messe : « J'ai péché en pensée, en parole par action et par omission ». On doit à saint Jérôme (347-420) cette division des péchés¹⁴, distinction qui sera adoptée très tôt par l'Église. Cette distinction n'est pas une subtilité de casuiste, elle énumère les péchés en fonction des puissances où ils se consomment. Quelques exemples : l'infidélité est un péché de cœur ; le mensonge est un péché de la bouche, l'homicide, un péché d'action ; une grave négligence, un péché d'omission.

¹² Joachim BOUFLET, *Mariam. Une sainte arabe pour le monde*, Éd. du Cerf, p. 111.

¹³ ORIGÈNE, *Homélie sur les Nombres*, Homélie XIII 7, 2 (SC 442, pp. 146-149).

¹⁴ Saint JEROME, *Commentaria in Ezechielem* 13, 43, 23, PL 25, 427B et 427C.

Dans la *Somme théologique*, saint Thomas enseigne que cette division classique des péchés ne fait que suivre le processus par degrés du péché : L'homme conçoit d'abord un *dessein* (péché en pensée ; l'exprime en *paroles* (péché en parole) ; enfin il *l'exécute* (péché en action). « Telle est précisément la division du péché par pensée, parole et action. Il ne s'agit pas de trois espèces parfaites car, le péché n'étant vraiment consommé que dans l'action, seul le péché par action représente une espèce parfaite. Mais sa première ébauche, ses travaux de fondation en quelque sorte, sont dans le cœur ; son deuxième degré d'avancement est sur les lèvres, en ce sens que l'homme explose facilement pour manifester les sentiments qu'il nourrit dans son cœur ; le troisième degré enfin est l'action où la faute est consommée. Ce sont donc bien là trois choses qui diffèrent comme autant de degrés dans le péché. Il est clair pourtant que ces trois choses ne font qu'une seule espèce complète, puisqu'elles procèdent du même motif : c'est en effet par soif de vengeance que le coléreux est d'abord troublé dans son *cœur*, puis éclate en *paroles* injurieuses, et finalement en arrive à des *actions* violentes ; et il en est de même dans la luxure et dans tout autre péché¹⁵. »

1.2.4. Les « péchés de chair » et les « péchés spirituels »

Lorsque l'Écriture parle des « œuvres de la chair », les gens pensent spontanément que cela concerne exclusivement les péchés sexuels. Or pour la Bible la chair a un sens beaucoup plus large et profond que les seuls péchés charnels, la chair est ce qui s'oppose aux « œuvres de l'Esprit » (Ga 5, 13-26). Vivre selon la chair signifie vivre et agir de manière purement humaine sans faire appel au Saint Esprit en tout, sans vivre dans l'Esprit. Dans une homélie, Jean-Paul II relève que Paul, « en parlant des 'œuvres de la chair' mentionne non seulement 'les fornications, l'impureté, le libertinage, l'ivresse, les orgies' – donc tout ce qui, selon un mode de compréhension objectif, revêt le caractère des 'péchés de la chair' et de la jouissance sexuelle liée à la chair, mais nomme aussi d'autres péchés auxquels nous ne serions pas portés à attribuer un caractère 'charnel' et 'sensuel' : 'l'idolâtrie, la magie, les haines, la discorde, la jalousie, les emportements, les disputes, les dissensions, les envies...' (Ga 5, 20-21). D'après nos catégories anthropologiques et éthiques, nous serions plutôt portés à appeler toutes les 'œuvres' ici énumérées 'péchés de l'esprit humain plutôt que péchés de la chair'. [...] Cependant Paul les qualifie toutes d'œuvres de la chair. Cela se comprend exclusivement dans le cadre de cette signification plus vaste que prend, dans les lettres pauliniennes, le terme 'chair' opposé non seulement et non pas tellement à l'esprit humain mais à l'Esprit-Saint qui travaille dans l'âme¹⁶. »

Quelques mots en ce qui concerne les péchés dits « charnels », sexuels, appelés aussi péchés contre la pureté :

- Pourquoi avons-nous plus de peine, davantage de honte à confesser ces péchés particuliers. Cela tient au fait qu'ils engagent ce qu'il y a de plus intime dans notre corps, ce qui provoque un sentiment de honte, l'impression d'être plus bas qu'un

¹⁵ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 72, 7.

¹⁶ JEAN-PAUL II, « Audience du 7 janvier 1981 ».

animal : « Comme dit Aristote, ‘Il est plus honteux de ne pouvoir retenir sa concupiscence que de ne pouvoir retenir sa colère’, parce que celle-ci participe moins de la raison. Et c’est pour cela qu’il dit aussi que les péchés d’intempérance sont les plus exécrables, parce qu’ils ont pour objet les plaisirs qui nous sont communs avec les bêtes, et que de tels péchés font de l’homme une brute¹⁷. »

- Nous sommes parfois enclins à faire une fixation sur les péchés charnels, sans doute plus troublants affectivement, mais théologiquement moins graves qu’un péché d’orgueil par exemple. La petite Thérèse le fait remarquer : « Soyez sûre qu’une tentation d’orgueil est bien plus dangereuse – et le Bon Dieu bien plus offensé quand on y succombe – que lorsqu’on fait une faute, même grave, contre la pureté, car il a égard à la fragilité de notre nature pervertie, tandis que pour une faute d’orgueil il n’y a pas d’excuse. C’est cependant une faute que les âmes commettent souvent et facilement sans s’en inquiéter. Une tentation d’orgueil devrait être crainte plus que le feu, tandis qu’une tentation contre la pureté ne peut qu’humilier notre âme et par là lui faire plus de bien que de mal¹⁸. » En tenant ces propos, la petite Thérèse parle comme le grand saint Thomas : « Plus l’homme est fortement poussé à pécher, moins il pèche gravement [...]. Or, les péchés de la chair comportent une impulsion plus forte, cette convoitise qui nous est innée. Et c’est pourquoi les péchés de l’esprit, comme tels, sont plus coupables¹⁹. »
- Ajoutons cette autre précision afin d’aider au discernement, à l’évaluation morale de tel péché : commettre un adultère est plus grave que la fornication car en ce qui concerne l’adultère, il s’agit de la femme d’un autre homme, s’ajoute donc au péché de chair, une injustice envers le mari, les enfants : « La fornication, écrit saint Thomas, consiste à s’approcher d’une femme qui n’est pas à soi ; si l’on ajoute cette circonstance que c’est la femme d’un autre, alors on passe à un autre genre de péché, à une injustice, en tant qu’on usurpe le bien d’autrui ; et c’est ce qui rend l’adultère plus grave que la fornication²⁰. »
- Du fait de la honte qui est souvent liée à ce péché, il est plus difficile de confesser ce genre de péché que de confesser un péché d’orgueil, par exemple. Beaucoup se demandent : « Qu’est-ce que le prêtre va penser de moi, si je lui avoue tel péché honteux ? » Il faut savoir qu’à chaque péché, il y a comme un gendarme intérieur – « l’Accusateur » dont parle l’Écriture –, qui vient s’immiscer en nous cherchant à nous condamner. Et lorsqu’il s’agit d’aller se confesser, on projette sur le prêtre les jugements de condamnation que nous entretenons sur nous-mêmes. Dom André Louf, ancien père abbé du Mont-des-cats, explique très bien ce phénomène : « Si nous éprouvons de la difficulté à dévoiler nos sentiments et nos désirs, ce n’est pas d’abord parce qu’ils sont mauvais, mais parce que nous nous sentons inconsciemment jugés, en ce qui les regarde, par notre gendarme intérieur. Se sentir intimidé ou honteux devant le prêtre provient de

¹⁷ Saint THOMAS D’AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 73, 5 s3.

¹⁸ Sainte THERESE DE LISIEUX, CRM 49-51, Carnet Rouge rédigé par sœur Marie de la Trinité et publié dans Vie Thérésienne 73 et 77.

¹⁹ Saint THOMAS D’AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 73, 5.

²⁰ Saint THOMAS D’AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 73, 7.

ce que nous lui attribuons les jugements de valeur dont nous souffrons à chaque instant du fait de notre censure intérieure²¹. » Ce n'est que confession après confession, vécu dans l'humilité et la confiance, que l'Esprit Saint – que l'Écriture appelle le « Défenseur » – finira par déloger ce gendarme intérieur de l'auto-condamnation. André Louf ajoute : « [Cette libération du gendarme intérieur] n'advient pas d'emblée, dès le premier entretien ; cela engage le processus de toute une vie [...] Être accueilli tel qu'on est dans l'affection du père spirituel, avec tous ses péchés et sa faiblesse, est le signe – osons dire le sacrement – de l'accueil qui nous est fait par la miséricorde de Dieu²². »

- Dans nos confessions, nous éviterons de décortiquer tous les détails de nos péchés, jusqu'à couper les cheveux en quatre. Mais ne tombons pas dans l'excès inverse qui consiste à avoir de telles contorsions de langage, qu'on finit par ne plus nommer les choses : en toute simplicité, appelons un chat, un chat ! Que cette gentille histoire nous donne la simplicité du cœur : « Un bon paysan vint se confesser : “Monsieur le curé, j'ai volé une corde ! – Oh ce n'est pas grave, répond le prêtre, une corde c'est vraiment rien du tout, ne devenez pas scrupuleux avec l'âge !” C'est alors que notre cher pénitent, se tortillant les doigts, lance timidement cette parole : “Ben voilà monsieur le curé, c'est qu'au bout de la corde, il y avait une vache !” »

1.2.5. Le « péché contre l'Esprit »

Nous connaissons l'avertissement de Notre Seigneur, mentionné par les trois synoptiques : « Quiconque aura blasphémé contre l'Esprit Saint n'aura jamais de pardon ; il est coupable d'une faute éternelle » (Mc 3,29. cf. Mt 12,32, Lc 12,10). La Tradition offre plusieurs interprétations de ce péché très particulier : 1. Le blasphème contre l'Esprit ; 2. L'impénitence finale, c'est-à-dire la persévérance dans le péché mortel jusqu'à la mort. 3. Le doute sur l'infinie miséricorde de Dieu, le salut et le pardon des péchés. Saint Thomas d'Aquin enseignait que « ce qui fait le péché contre le Saint Esprit, c'est le mépris des biens qui conduisent à la pénitence et à la rémission des péchés²³. » Cette dernière interprétation du péché contre l'Esprit semble être celle qui s'est imposée de nos jours. Voici ce qu'en dit Jean-Paul II dans son encyclique sur l'Esprit Saint : le blasphème contre l'Esprit « ne consiste pas à proprement parler à offenser en paroles l'Esprit Saint ; mais il consiste à refuser de recevoir le *salut* que Dieu offre à l'homme par l'Esprit Saint agissant en vertu du sacrifice de la Croix²⁴. »

Pourquoi ce péché particulier est-il impardonnable, la miséricorde de Dieu ne serait donc pas infinie ? Si on se place du point de vue de Dieu, effectivement aucun péché ne peut mettre en échec son infinie miséricorde. Mais il revient à l'homme d'accueillir cette divine miséricorde. Or l'amour a ses lois, il ne peut jamais s'imposer, seulement se proposer. Le Très-Haut, à moins de se contredire, ne peut pas imposer son pardon à un homme qui n'en

²¹ Dom André LOUF, *Au gré de sa grâce*, Paris, Éd. Desclée de Brouwer, (1991), p. 130.

²² Dom André LOUF, *Au gré de sa grâce*, Paris, Éd. Desclée de Brouwer, (1991), p. 135.

²³ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme*, IIa, Ilae 105, 2 s2.

²⁴ JEAN-PAUL II, *Encyclique Dominum et vivificantem*, (1986), n° 46.

voudrait pas. Vertige de la liberté humaine ! Marcel Jouhandeau a parfaitement raison d'affirmer que, « là où je suis, là est ma volonté libre, et là où est ma volonté libre, l'enfer absolu et éternel est en puissance²⁵. » Parce qu'il aime l'homme et le veut libre de répondre à son amour infini, Dieu respecte le choix de l'homme, jamais Dieu n'impose son pardon de force. Voilà pourquoi seul le péché contre l'Esprit est impardonnable, puisqu'il est le refus d'être sauvé. « L'homme, ajoute Jean-Paul II, reste enfermé dans le péché, rendant donc impossible, pour sa part, sa conversion et aussi, par conséquent, la rémission des péchés, qu'il ne juge pas essentielle ni importante pour sa vie. Il y a là une situation de ruine spirituelle, car le blasphème contre l'Esprit Saint ne permet pas à l'homme de sortir de la prison où il s'est lui-même enfermé et de s'ouvrir aux sources divines de la purification des consciences et de la rémission des péchés²⁶. » Ancré définitivement dans son « impénitence finale », l'homme – et non pas Dieu par déficit de bonté – s'exclue du pardon qui le sauverait : « Il n'y a pas de limites à la miséricorde de Dieu, dit le *Catéchisme*, mais qui refuse délibérément d'accueillir la miséricorde de Dieu par le repentir rejette le pardon de ses péchés et le salut offert par l'Esprit Saint. Un tel endurcissement peut conduire à l'impénitence finale et à la perte éternelle²⁷. »

1.2.6. Les péchés « qui crient vers le ciel »

La Bible utilise cette expression particulièrement suggestive pour qualifier l'extrême gravité de certains péchés. Le *Catéchisme* précise « qu'il existe des 'péchés qui crient vers le ciel'. Crient vers le ciel : le sang d'Abel (cf. Gn 4,10); le péché des Sodomites (cf. Gn 18,20 19,13); la clameur du peuple opprimé en Égypte (cf. Ex 3,7-10) ; la plainte de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin (cf. Ex 22,20-22) ; l'injustice envers le salarié (cf. Dt 24,14-15 Jc 5,4)²⁸. » Les péchés « qui crient vers le ciel » nuisent tellement au prochain et à l'ordre social qu'ils appellent la justice de Dieu. Saint Robert Bellarmin dit que « ces péchés manifestent une telle injustice, qu'ils ne peuvent être ni couverts ni cachés²⁹. »

1.2.7. Péché véniel et péché mortel

Contentons-nous d'évoquer ces deux expressions bien connues, car plus loin nous aurons l'occasion d'approfondir ces deux catégories de péché dits mortels et véniels. Citons le *Catéchisme* : « Déjà perceptible dans l'Écriture (cf. 1 Jn 5,16-17), la distinction entre péché mortel et péché véniel s'est imposée dans la tradition de l'Église. L'expérience des hommes la corrobore. Le péché mortel détruit la charité dans le cœur de l'homme par une infraction grave à la loi de Dieu ; il détourne l'homme de Dieu, qui est sa fin ultime et sa béatitude

²⁵ Marcel JOUHANDEAU, *Algèbre des valeurs morales*, Éd. Gallimard, (1935), p. 216.

²⁶ JEAN-PAUL II, *Encyclique Dominum et vivificantem*, (1986), n° 46.

²⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1864.

²⁸ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1867.

²⁹ Saint Robert BELLARMIN. Cité par abbé Jean-Pascal PERRENX, *Théologie morale fondamentale, Tome 5, « Les vices et les péchés »*, Éd. Téqui, p. 77.

en Lui préférant un bien inférieur. Le péché véniel laisse subsister la charité, même s'il l'offense et la blesse³⁰. »

³⁰ *Catéchisme de l'Église catholique* n° 1854-1855.

2. Le péché et ses conséquences

Pour définir le péché, il faut partir de ce que l'Église appelle le « péché mortel ». En effet, seul le péché mortel fait perdre la vie divine en l'âme. Dans son *Commentaire des sentences*, saint Thomas précise : « Le péché n'est pas dit 'péché' univoquement pour tous les genres de péché, mais avant tout du péché actuel mortel, duquel le péché véniel décline, car il n'entraîne pas complètement une rupture avec la fin, mais la retarde d'une certaine façon³¹. »

2.1. Essai de définition du péché

2.1.1. Le péché, un « mystère » difficile à définir

Le péché est difficile à définir car il est un mystère qui dépasse notre compréhension, il navigue en effet dans les eaux troubles du « mystère de l'iniquité » dont parle saint Paul (2 Th 2, 7) : « Prendre conscience du *mystère du péché*, précise Jean-Paul II. Cette expression, qui fait écho à ce qu'écrivait saint Paul sur le *mystère d'iniquité*, tend à nous faire percevoir ce qui se cache d'obscur et d'insaisissable dans le péché³². »

Il nous est bien difficile de concevoir combien le péché offense Dieu, comment il détruit l'ordre créé par la Justice de Dieu, à quel point il nous abîme intérieurement jusqu'à la possibilité de tuer la vie divine en nous. Au final, comme le dit très bien la sagesse du saint curé d'Ars : « Il n'y a que Dieu pour savoir ce que c'est que le péché³³. » Cette autre parole de saint Jean-Marie Vianney montre combien nous sommes aveugles en ce qui concerne les dégâts provoqués par nos péchés : « Le péché est le bourreau du Bon Dieu et l'assassin de l'âme. Oh ! mes frères, que nous sommes ingrats ! le Bon Dieu veut nous rendre heureux et nous ne le voulons pas. S'il y allait de notre fortune, que ne ferions-nous pas ? Mais parce qu'il n'y va que de notre âme, nous ne faisons rien³⁴. »

Ne pensons pas qu'il suffirait d'épuiser tous les ouvrages traitant du péché pour s'en faire une idée juste, seul l'Esprit Saint qui sonde les profondeurs de Dieu peut nous en révéler la gravité et la profondeur : « Face au mystère du péché, il faut sonder 'les profondeurs de Dieu' *jusqu'au bout*. Il ne suffit pas de sonder la conscience humaine, en tant que mystère intime de l'homme ; il est nécessaire de pénétrer dans le mystère intime de Dieu [...]. L'homme ne connaît pas cette dimension, il ne la connaît absolument pas en dehors de la Croix du Christ. Il ne peut donc être 'convaincu' de cela *que par l'Esprit Saint*³⁵. »

³¹ Saint THOMAS D'AQUIN, *Sent.* 2, dist. 35, art. 2 s2.

³² JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 14.

³³ Bernard NODET, *Jean-Marie Vianney curé d'Ars. Sa pensée, son cœur*, Éd. Xavier Mappus, p. 141.

³⁴ Bernard NODET, *Jean-Marie Vianney curé d'Ars. Sa pensée, son cœur*, Éd. Xavier Mappus, p. 143.

³⁵ JEAN-PAUL II, *Lettre encyclique sur l'Esprit Saint*, (1986), n° 32.

Si seul l'Esprit Saint peut donner d'entrevoir l'étendue et de la gravité du péché, c'est au Golgotha, face à la croix du Christ, sommet de l'amour, qu'on peut pressentir le crime que représente le péché. Le *Catéchisme* enseigne : « C'est précisément dans la Passion où la miséricorde du Christ va le vaincre, que le péché manifeste le mieux sa violence et sa multiplicité : incrédulité, haine meurtrière, rejet et moqueries de la part des chefs et du peuple, lâcheté de Pilate et cruauté des soldats, trahison de Judas si dure à Jésus, reniement de Pierre et abandon des disciples. Cependant, à l'heure même des ténèbres et du Prince de ce monde, le sacrifice du Christ devient secrètement la source de laquelle jaillira intarissablement le pardon de nos péchés³⁶. »

2.1.2. Le péché n'est pas le vice

Avant de définir ce qui caractérise plus précisément le péché, voyons ce qui le distingue du vice. Le péché est un acte ponctuel, il « consiste proprement dans un acte exécuté pour une fin avec laquelle il n'est pas dans l'ordre requis », écrits saint Thomas d'Aquin³⁷. Alors que le péché est un acte précis, ponctuel, le vice, lui est une disposition intérieure foncière, un état dans lequel le pécheur s'installe, un « habitus » dit la théologie morale.

Un péché est le contraire d'un acte vertueux, mais ce péché, en tant que tel, n'empêche pas celui qui vient de le commettre de demeurer orienté vers la vertu : « Le péché ne s'oppose pas à la vertu en elle-même, mais dans son acte, écrit saint Thomas. C'est pourquoi le péché ne peut coexister avec l'acte vertueux, mais peut coexister avec l'habitus vertueux³⁸. » Le vice, quant à lui, étant une disposition foncière de la volonté, s'oppose directement à la vertu. Voilà pourquoi le vice est beaucoup plus grave et dangereux pour l'âme qu'un péché ponctuel : « Le vice, ajoute saint Thomas, s'oppose directement à la vertu, comme le péché à l'acte vertueux. Et c'est pourquoi le vice exclut l'acte de vertu³⁹. »

2.1.3. Le péché est le plus grand mal

Nous avons souvent une assez faible délicatesse d'âme : nous voyons le péché comme un mal parmi d'autres, il est parfois même relativisé en comparaison d'autres maux qui existent dans le monde. Or le péché mortel, est le mal le plus grave qui puisse arriver à un homme : « La révélation du Nouveau Testament nous apprend que le péché est le mal le plus profond qui atteint l'homme au cœur de sa personnalité. La première libération, référence de toutes les autres, est celle du péché⁴⁰. »

Non seulement le péché mortel est un grand mal mais il est le mal absolu puisqu'il coupe radicalement la créature de son Créateur et Sauveur et donc de la Vie éternelle, du bonheur de Dieu : « Le péché qui est un obstacle à la grâce chasse non seulement celle-ci, mais rend

³⁶ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1851.

³⁷ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 21, 1.

³⁸ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 71, 4c et s1.

³⁹ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme*, Ia, IIae 71, 4 s2.

⁴⁰ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction *Libertatis nuntius*, 6 août 1984, n° IV-12.

l'âme moins apte et moins habile à recevoir cette grâce : ce faisant, il diminue l'aptitude ou la disposition à la grâce⁴¹. » On doit donc affirmer que le péché est « un acte suicidaire »⁴², selon l'expression forte de Jean-Paul II. L'Écriture dit-elle autre chose lorsqu'elle affirme que « celui qui pèche se fait tort à soi-même » (Si 19, 4) ?

Après ces préalables en ce qui concerne la définition du péché, voyons plus précisément les effets, les conséquences du péché sur Dieu, sur l'homme, sur les relations de l'homme.

2.2. Le péché blesse Dieu

2.2.1. Le péché est « transgression » de la loi de Dieu

Le *Catéchisme* cite saint Augustin qui définit le péché comme « une parole, un acte ou un désir, contraires à la loi éternelle⁴³. » Jean-Paul II en parle comme d'une « désobéissance à la loi de Dieu qu'il a donnée à l'homme et inscrite dans son cœur, la confirmant et l'achevant par la révélation », précisant que cela « constitue l'essence la plus intime et la plus obscure du péché »⁴⁴.

Définir le péché comme une transgression de la loi divine ne parle plus guère à nos oreilles de croyants, ceci nous paraît très, trop juridique, nous préférons entendre parler de blessure faite à Dieu à son amour. Prenons garde de ne pas oublier que la loi divine est l'expression parfaite de l'amour de Dieu pour les hommes. Les commandements du *Décatalogue* ne sont pas de diktats froids, mais des balises posées délicatement par Dieu pour nous indiquer le chemin du bonheur : « Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction, dit Dieu dans le Deutéronome. Choisis donc la vie, pour que toi et ta postérité vous viviez » (Dt 30, 19). Les préceptes de la morale n'ont pas été décrétés de manière arbitraire par un Dieu capricieux, ils sont plus exactement la « transposition » dans une vie d'homme des « mœurs de Dieu », mœurs divines qui font son bonheur infini. Dieu n'aime pas n'importe comment et ne commande pas n'importe comment au gré d'une volonté qui serait toute puissante, jusqu'à contredire les lois même de l'amour et de la raison. En observant les commandements de Dieu, l'homme participe à la manière d'être de Dieu et du même coup à son bonheur. Cette vision hautement mystique de la morale ne peut que renouveler la conception souvent bien froide et desséchante que beaucoup s'en font.

⁴¹ Saint THOMAS D'AQUIN, *De malo* 2, 11c.

⁴² JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 15.

⁴³ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1849. Cf. Saint Augustin, *Faust.* 22,27 repris par saint Thomas d'Aquin, *Somme I-II* 71,6.

⁴⁴ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 14.

2.2.2. Le péché est une « offense » faite à Dieu

Il est difficile de comprendre la gravité du péché en tant que transgression de la Loi éternelle, si on ne perçoit pas combien les fautes offensent réellement l'amour de Dieu : « Il est vain, écrit Jean-Paul II, d'espérer qu'un sens du péché puisse prendre consistance par rapport à l'homme et aux valeurs humaines si fait défaut le sens de l'offense commise contre Dieu, c'est-à-dire le véritable sens du péché⁴⁵. » Le psaume 50 nous invite à confesser humblement devant Dieu : « Contre toi, toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait » (Ps 51,6). Le péché est donc une offense de Dieu, comme le rappelle le *Catéchisme* : « Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs. Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal⁴⁶. »

Sainte Marguerite-Marie a été gratifiée de plusieurs apparitions du Sacré-Cœur. Jésus se manifeste à elle avec les meurtrissures causées par les péchés commis lors du carnaval. Il soupire douloureusement : « N'y aura-t-il personne qui ait pitié de moi et qui veuille compatir et prendre part à ma douleur dans le pitoyable état où les pécheurs me mettent, surtout à présent ? » Marguerite se propose alors de porter la croix afin de soulager son Bien-aimé : « Me chargeant cette lourde croix sur les épaules, toute hérissée de pointes de clous, et me sentant accablée sous ce poids, je commençai à mieux comprendre la grièveté et la malice du péché, lequel je détestais si fort dans mon [cœur] que j'aurais mille fois mieux aimé me précipiter dans l'enfer que d'en commettre un volontairement. 'Ô maudit péché', disais-je, 'que tu es détestable pour l'injure que tu fais à mon souverain Bien' ! [...] Que pourrais-je souffrir qui pût égaler la grandeur de mes crimes, qui me tiennent continuellement dans un abîme de confusion, depuis que mon Dieu m'a fait voir *l'horrible figure d'une âme en péché mortel, la grièveté du péché qui, s'attaquant à une bonté infiniment aimable, lui est extrêmement injurieuse*⁴⁷. »

▪ Bien comprendre l'offense faite à Dieu

S'il est vrai que le péché offense réellement Dieu, il importe de le bien comprendre. En effet, le péché ne peut pas nuire à Dieu en lui-même, ne peut pas le perturber car il est immuable, ne peut pas le faire tomber en dépression car il demeure éternellement dans la gloire et la béatitude éternelle. Si le péché ne peut pas *changer* Dieu en lui-même, il *porte atteinte à l'honneur* de Dieu, dit la théologie classique : l'homme, en péchant, ne peut pas nuire à Dieu, mais, par son offense, il refuse à Dieu quelque chose qui lui est dû. Cela donne de pressentir que le péché, certes commis par une créature finie, a pourtant une dimension infinie – « le péché mortel a une certaine dimension infinie », enseigne saint Thomas⁴⁸ – car l'offense perturbe l'ordre moral voulu par Dieu.

⁴⁵ Jean-Paul II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 18.

⁴⁶ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1850.

⁴⁷ *Vie et Œuvres* de sainte MARGUERITE-MARIE ALACOQUE, 5^e édition, Fribourg, Éd. Saint Paul, 1990-1991, « Autobiographie » n° 108, Tome I, pp. 137-138.

⁴⁸ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* III a, q. 1, a. 2, ad. 2.

▪ Le péché crucifie Jésus

Une autre manière d'émouvoir le pécheur, de lui faire prendre conscience de la gravité du péché, est de lui montrer qu'à chaque péché, il crucifie Jésus. L'épître aux Hébreux l'affirme avec clarté : Les baptisés « qui néanmoins sont tombés, crucifient pour leur compte le Fils de Dieu et le bafouent publiquement » (He 6, 6). Saint Thomas d'Aquin, commentant ce verset, écrit : « Ceux qui pèchent recommencent à crucifier le Christ, bien qu'Il soit 'mort une fois pour toutes pour nos péchés' (1 P 3, 18). Toi qui pêches après ton baptême, tu donnes occasion, autant que tu le peux, de crucifier de nouveau le Christ⁴⁹. »

« Les saints, disait le curé d'Ars, comprenaient la grandeur de l'outrage que le péché fait à Dieu⁵⁰. » : particulièrement vulnérables à l'amour infini de Dieu, ils ont, par contraste, une conscience aiguë de ce que le péché blesse infiniment Jésus. Le même curé d'Ars enseignait, « par le péché, nous crucifions le bon Dieu⁵¹. » Sainte Élisabeth de la Trinité écrit dans son *Journal* : « Toutes les fois que l'on pèche mortellement, on trempe les mains dans le sang de Jésus-Christ. Mais arrête, pécheur, il n'en reste plus, Jésus l'a versé jusqu'à la dernière goutte⁵² ! » Comment ne pas mentionner aussi cette vision de Padre Pio dans laquelle Jésus apparaît lacéré par le péché des hommes d'Église : « Jésus m'apparut alors que j'étais encore au lit. Il était en bien piteux état, méconnaissable. Il me montra une foule de prêtres réguliers et séculiers, dont plusieurs dignitaires de l'Église ; [...] La peine qu'il éprouvait me faisait mal et je demandai à Jésus la raison de sa souffrance. Je n'obtins pas de réponse. Il continuait, le regard horrifié, de fixer ces ecclésiastiques. Comme s'il était las de regarder, il leva les yeux sur moi et je découvris avec effroi que deux larmes coulaient sur ses joues. Il se détourna de tous ces prêtres avec une expression de dégoût et s'écria : « Bouchers ! » Puis, s'adressant à moi : Mon fils, ne crois pas que mon agonie n'ait duré que trois heures ; non, à cause des âmes que j'ai le plus comblé de bienfaits, elle durera jusqu'à la fin du monde. Pendant le temps de mon agonie, il ne faut pas dormir [...] L'ingratitude et le sommeil de mes ministres rendent mon agonie plus pénible. [...] Écris à ton père spirituel en lui relatant tout ce que tu as vu et entendu de moi ce matin. Dis-lui de communiquer ta lettre au père provincial. » Et Padre Pio de conclure : « Je ne pourrai jamais révéler, à qui que ce soit ce que Jésus me révéla par la suite⁵³. »

▪ Amour de soi jusqu'au mépris de Dieu

Le *Catéchisme* enseigne que « le péché est un manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens. [...] Il est 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu'⁵⁴. » Cette définition du péché est un écho direct

⁴⁹ Saint THOMAS D'AQUIN, *Super epistolam ad Hebraeos*, Lectura 6, Lect. 1, n° 292, p. 400.

⁵⁰ Bernard NODET, *Jean-Marie Vianney curé d'Ars. Sa pensée, son cœur*, Éd. Xavier Mappus, p. 141.

⁵¹ Bernard NODET, *Jean-Marie Vianney curé d'Ars. Sa pensée, son cœur*, Éd. Xavier Mappus, p. 142.

⁵² Sainte ÉLISABETH DE LA TRINITE, *Journal*, 9 mars 1995, n° 33.

⁵³ Saint PADRE PIO, *Recueil de lettres, Correspondance de Padre Pio avec ses directeurs spirituels*, Éd. Téqui, Lettre 123 du 7 avril 1913, pp. 344-346.

⁵⁴ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1849 et 1850. Citation, saint AUGUSTIN, *Civ.* 14, 28.

des paroles imagées du prophète Jérémie : « Ils m'ont abandonné, moi la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau » (Jr 2, 13).

Le péché est une tromperie sur la marchandise ! Nous prenons pour de l'absolu ce qui n'est que relatif. Saint Thomas le dit avec son langage ciselé : « Pécher n'est autre chose que négliger les réalités éternelles pour s'attacher aux réalités temporelles⁵⁵. » Dans son exhortation sur la pénitence, Jean-Paul II développe cette idée : « L'homme sait aussi, par sa douloureuse expérience, qu'il peut inverser sa marche par un acte conscient et libre de sa volonté, et cheminer dans le sens opposé à la volonté de Dieu, et ainsi s'éloigner de lui (*aversio a Deo*), refusant la communion d'amour avec lui, se détachant du principe de vie qu'est Dieu, choisissant ainsi la mort. [...] préférant se tourner vers lui-même, vers quelque réalité créée et finie, vers quelque chose de contraire à la volonté de Dieu (*conversio ad creaturam*)⁵⁶. »

2.3. Le péché abîme le pécheur

Dans son encyclique sur la réconciliation, Jean-Paul II décrit les conséquences du péché : « Du fait que par le péché l'homme refuse de se *soumettre à Dieu*, son *équilibre intérieur* est détruit et c'est au fond même de son être qu'éclatent les contradictions et les conflits. Ainsi déchiré, l'homme provoque de manière presque inévitable un déchirement dans la trame de ses *rappports avec les autres hommes* et le *monde créé*. C'est là une loi et un fait objectif, vérifiés par de multiples expériences de la psychologie humaine et de la vie spirituelle, et aussi dans la réalité de la vie sociale : il est facile d'y observer les répercussions et les signes du désordre intérieur⁵⁷. »

2.3.1. Les conséquences du péché originel sur la NATURE de l'homme

La théologie catholique enseigne que, suite au péché originel, les hommes naissent avec une volonté détournée de Dieu, inclinée au mal, affaiblie dans l'adversité, avec une raison portée à l'erreur et avec une sensibilité portée au dérèglement : « En tant que la raison est dépouillée de son adaptation au vrai, il y a blessure d'ignorance ; en tant que la volonté est dépouillée de son adaptation au bien, il y a blessure de malice ; en tant que l'irascible est dépouillé de son adaptation à ce qui est ardu, il y a blessure de faiblesse ; en tant que le concupiscible est dépouillé de son adaptation à des plaisirs modérés par la raison, il y a blessure de convoitise. Ce sont donc bien là les quatre blessures infligées à toute la nature humaine par le péché du premier père⁵⁸. » Il est important de parler des conséquences du péché originel car, sans du tout gommer la rédemption opérée par le Christ, elles disent quelque chose de très important de notre condition actuelle de créature blessée et sauvée.

⁵⁵ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme I*, II, 71, 6. *De veritate* 28, 2c.

⁵⁶ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 17.

⁵⁷ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 15.

⁵⁸ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, I-II, q. 85, 3.

- **Conséquences du péché originel sur la VOLONTE**

La plus grave des conséquences du péché des origines concerne la volonté. Privée de la grâce de Dieu, la volonté devient lourde, son inertie l'entraîne vers des biens qui ne sont pas les vrais : « Les hommes, écrit saint Athanase, négligeant les réalités supérieures et lents à les saisir, cherchèrent plutôt celles qui étaient plus proches d'eux [...] Le corps et les sens. [...] ils en vinrent à se désirer eux-mêmes, préférant leur bien propre à la contemplation des réalités divines⁵⁹. » Du fait que la volonté est affaiblie, elle n'est plus en mesure d'unifier les différentes facultés humaines ainsi que ses passions. Une certaine anarchie s'installe, si bien que l'homme confond l'usage des moyens avec la jouissance qui est propre à la fin. Il abuse de ce dont il devrait jouir (sa nature), pour jouir de ce qui devrait lui servir (nourriture, procréation, argent, pouvoir, science). Saint Augustin, dans une expression balancée dont il a le secret, dit très bien cela : le péché de l'homme « consiste à vouloir user de ce dont il faut jouir et jouir de ce dont il faut user⁶⁰. » À la différence de la vision foncièrement négative de l'homme pécheur propre à Luther, selon la théologie catholique le libre arbitre est certes blessé dans son orientation vers le bien, mais il n'est pas éteint, foncièrement corrompu : « Le libre arbitre n'était aucunement éteint en [l'homme déchu], bien qu'affaibli et dévié en sa force », tient à préciser le Concile de Trente⁶¹.

- **Conséquences du péché originel sur l'INTELLIGENCE**

La recherche du vrai, de la vérité, est inscrite au plus profond de l'intelligence de l'homme : la raison est « destituée au vrai », enseigne saint Thomas⁶². Le péché des origines a obscurci l'intelligence si bien que sa recherche de la vérité est sujette à l'erreur. Voilà pourquoi Dieu, dans sa grande condescendance, à cru bon de révéler les grands principes de la vie morale (le *Décatalogue*) alors que les principes premiers de la morale sont présents en chaque conscience (la *syndérèse*). Saint Bonaventure écrit : « Une explication plénière des commandements du *Décatalogue* fut rendue nécessaire dans l'état de péché à cause de l'obscurcissement de la lumière de la raison et de la déviation de la volonté⁶³. » Comme pour la volonté, l'intelligence, dans sa recherche de la vérité, est certes diminuée mais elle n'est pas obscurcie au point d'être dans l'incapacité de chercher et trouver la vérité : « L'Église, notre Mère, enseigne le premier Concile du Vatican, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées, car, 'depuis la création du monde, ce qu'il y a d'invisible se laisse voir à l'intelligence grâce à ses œuvres'⁶⁴. »

- **Conséquences du péché originel sur l'IRASCIBLE**

L'irascible dont il est question ici, n'est pas un défaut comme on dit de quelqu'un qu'il est très facilement irritable. Non, il s'agit de la faculté de force qui nous fait défaut

⁵⁹ Saint ATHANASE, *Contre les païens*, 3.

⁶⁰ Saint AUGUSTIN, *De 83 quaestionibus* 30, PL 40, 19, tr. fr. t. 5, p. 433.

⁶¹ *Denzinger* n° 1521.

⁶² Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, I-II, q. 85, 3.

⁶³ Saint BONAVENTURE, *Sent.* 4,37,1.3.

⁶⁴ *Denzinger* n° 3004.

depuis le péché originel. Vaincre la lâcheté nous est devenu difficile, sans les grâces du Saint Esprit, nous avons de la peine à durer dans l'adversité ou la pratique de la vertu.

▪ **Conséquences du péché originel sur Le CONCUPISCIBLE**

Depuis le péché originel, l'appétit concupiscible tend au plaisir immédiat, nous avons de la peine à mettre un frein à nos passions, nous manquons de mesure. Cette blessure du *concupiscible* est appelée par l'Église la *concupiscence*. Ce dérèglement des passions demeure en l'homme même une fois baptisé : « La vie nouvelle, enseignée par le Catéchisme, reçue dans l'initiation chrétienne n'a pas supprimé la fragilité et la faiblesse de la nature humaine, ni l'inclination au péché que la tradition appelle la concupiscence, qui demeure dans les baptisés pour *qu'ils fassent leurs preuves dans le combat* de la vie chrétienne aidés par la grâce du Christ. Ce combat est celui de la *conversion* en vue de la sainteté et de la vie éternelle à laquelle le Seigneur ne cesse de nous appeler⁶⁵. »

2.3.2. Par le péché l'âme contracte une SOUILLURE

Le péché des origines a fait perdre à l'homme l'illumination de la grâce et des vertus. Il ne vit plus en harmonie avec Dieu, comme c'était le cas dans l'état de justice originelle. Il y a comme une ombre qui entoure désormais l'âme humaine, elle est entachée, souillée, ce que les théologiens appellent la « tâche du péché. » On peut parler d'un « état de péché » qui atteint toutes les âmes, cette tache ne peut être contrée que par un mouvement contraire de la volonté, sous l'influence de la grâce : « C'est pourquoi, écrit saint Thomas, aussi longtemps qu'un homme reste en dehors de ces lumières, la tache demeure en lui ; mais, dès qu'il revient à la lumière de la raison et à la lumière divine, ce qui se fait à l'aide de la grâce, alors la tache cesse⁶⁶. »

2.3.3. Le péché entraîne une DETTE de PEINE

De nos jours, il est devenu difficile de comprendre que Dieu puisse punir le péché par une peine, « on prêche un amour de Dieu qui exclurait toute peine méritée par le péché », note Jean-Paul II⁶⁷. Tout péché mérite une peine infligée par Dieu. Ceci est recevable si nous comprenons que le péché perturbe l'ordre moral voulu et inscrit par Dieu dans la création. Dieu veut la peine en tant qu'elle rétablit un ordre lésé. La peine n'est donc pas d'abord la punition d'un Dieu vengeur, elle est au contraire un bien, une mesure médicinale visant à ce que le pécheur revienne vers Dieu et répare le désordre commis par une juste satisfaction : « Dieu, écrit saint Thomas, ne prend pas plaisir aux châtiments pour eux-mêmes, mais il prend plaisir à l'ordre de sa justice, laquelle exige ces peines⁶⁸. » Lorsque la théologie parle de « peine du péché », elle distingue les peines éternelles et les peines

⁶⁵ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1426.

⁶⁶ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, I-II, q. 86, 2.

⁶⁷ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 18. Les raisons de cette répulsion contemporaine envers la peine du péché sont très bien exposées par le Père Robert Auger : *Dieu veut-il la souffrance de l'homme ?* Éd. Artège, p. 71.

⁶⁸ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, I-II, q. 87, a. 3, sol. 3.

temporelles : « Le péché grave nous prive de la communion avec Dieu, et par là il nous rend incapables de la vie éternelle, dont la privation s'appelle la 'peine éternelle' du péché. D'autre part, tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la 'peine temporelle' du péché. Ces deux peines ne doivent pas être conçues comme une espèce de vengeance, infligée par Dieu de l'extérieur, mais bien comme découlant de la nature même du péché. Une conversion qui procède d'une fervente charité, peut arriver à la totale purification du pécheur, de sorte qu'aucune peine ne subsisterait. [...] Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence⁶⁹. »

2.3.4. Les conséquences SOCIALES du péché

L'exhortation sur la réconciliation de Jean-Paul II semble distinguer le « péché personnel » de ce qu'il appelle un « péché social »⁷⁰. À Puebla, au début de son pontificat, il a même utilisé l'expression « structures de péché »⁷¹. Or dans l'exhortation citée à l'instant, Jean-Paul II affirme que « le péché, au sens propre et précis du terme, est toujours *un acte de la personne* »⁷². N'y aurait-il pas là une contradiction ? Le pape polonais s'explique en précisant que le péché social est l'effet et la conséquence de péchés personnels : « L'Église sait et proclame que ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels [...] C'est pourquoi, si l'on parle de *péché social*, l'expression prend ici une signification évidemment analogique⁷³. » La genèse du péché social vient de ce que chacun veut structurer la société en fonction de son égoïsme, entre l'avoir, le pouvoir et le valoir : « Deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques : d'une part le désir exclusif du *profit* et, d'autre part, la soif du *pouvoir* dans le but d'imposer aux autres sa volonté. Pour mieux définir chacune des attitudes on peut leur accoler l'expression 'à tout prix'. En d'autres termes, nous nous trouvons face à l'absolutisation des attitudes humaines avec toutes les conséquences qui en découlent⁷⁴. » Bien évidemment l'action politique et sociale doit viser le changement de structures de péché, mais au final, c'est par la conversion personnelle que la « civilisation de l'amour » se développera. L'instruction *Libertatis nuntius*, sur quelques aspects de la théologie de la libération précise : « L'urgence de réformes radicales portant sur des structures [...] ne doit pas faire perdre de vue que la source des injustices est dans le cœur des hommes. Ce n'est donc qu'en faisant appel aux capacités éthiques de la personne et au besoin perpétuel de

⁶⁹ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1472-1473.

⁷⁰ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 18.

⁷¹ « La Très Sainte Vierge nous permet de surmonter les multiples structures du péché dans lesquelles se trouve immergée notre vie personnelle, familiale et sociale. » JEAN-PAUL II, « Homélie au sanctuaire de Notre Dame de Zapopan », 30 janvier 1979.

⁷² JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 16.

⁷³ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 16.

⁷⁴ JEAN-PAUL II, *Encyclique Sollicitudo rei socialis*, (1987), n° 37.

conversion intérieure qu'on obtiendra des changements sociaux qui seront vraiment au service de l'homme⁷⁵. »

2.3.5. Le péché abîme les RELATIONS fondamentales de l'homme

Le Concile Vatican II enseigne que, par le péché, l'homme brise, abîme les relations fondamentales qui le relie au monde : « Refusant souvent de reconnaître Dieu comme son principe, l'homme a, par le fait même, brisé l'ordre qui l'orientait à sa fin dernière, et, en même temps, il a rompu toute harmonie, soit par rapport à lui-même, soit par rapport aux autres hommes et à toute la création⁷⁶. »

Outre le fait par le péché abîme l'homme dans sa relation à lui-même et à Dieu, nous l'avons développé, il faut voir qu'un péché, si caché et personnel qu'il soit, abîme la relation du pécheur *avec les autres* et avec la *création* :

- En premier lieu la relation de l'homme avec la femme est perturbée : « Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi » (Gn 3, 16). Les relations interpersonnelles avec le prochain sont aussi contaminées, comme on le voit avec l'envie et finalement le drame entre Caïn et Abel : « Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua... Dieu dit : Qu'as-tu fait. Écoute le sang de ton frère crier vers moi du sol » (Gn 4, 8-10).
- Le péché originel n'a pas seulement des conséquences sur les relations humaines, le péché des origines altère aussi en l'homme le sens des choses au point que la nature est livrée à toutes les manipulations : « Lorsque la référence à Dieu est exclue, peut-on lire dans *Evangelium Vitae*, il n'est pas surprenant que le sens de toutes les choses en soit profondément altéré, et que la nature même, n'étant plus 'mater', soit réduite à un 'matériau' ouvert à toutes les manipulations⁷⁷. » Depuis un certain temps, dans l'Église nous sommes sensibilisés à l'urgence de lutter contre la pollution. C'est bien, mais il ne faudrait pas oublier que la plus grande pollution de notre planète se fait par le péché des hommes. Saint Hildegarde ne dit-elle pas que « lorsque l'homme pèche, le cosmos souffre » ?

⁷⁵ *Congrégation pour la Doctrine de la foi*, « instruction *Libertatis nuntius* sur quelques aspects de la théologie de la libération », (1984).

⁷⁶ Concile VATICAN II, *Gaudium et Spes* n° 13.

⁷⁷ JEAN-PAUL II, *Encyclique Evangelium Vitae*, (1995), n° 22.

3. Péch^é mortel et péché véniel

Commençons tout d'abord par expliquer le pourquoi de cette distinction entre péché mortel et péché véniel. Cela nous permettra de définir les caractéristiques du péché mortel et celles du péché véniel et leurs liens éventuels.

3.1. *La distinction entre péché mortel et péché véniel*

Cette distinction entre péché mortel et péché véniel est clairement mentionnée dans la première lettre de saint Jean : « Quelqu'un voit-il son frère commettre un péché ne conduisant pas à la mort, qu'il prie et Dieu donnera la vie à ce frère. Il ne s'agit pas de ceux qui commettent le péché conduisant à la mort ; car il y a un péché qui conduit à la mort, pour ce péché-là, je ne dis pas qu'il faut prier. Toute iniquité est péché mais il y a tel péché qui ne conduit pas à la mort » (1 Jn 5 16-17). Sur cette base scripturaire, le *Catéchisme* confirme cette distinction : « Il convient d'apprécier les péchés selon leur gravité. Déjà perceptible dans l'Écriture (cf. 1 Jn 5,16-17), la distinction entre péché mortel et péché véniel s'est imposée dans la tradition de l'Église. L'expérience des hommes la corrobore⁷⁸. »

3.2. *Le péché mortel provoque la mort spirituelle de l'âme*

3.2.1. Le péché mortel est vraiment mortel !

La distinction entre péché mortel et péché véniel ne provient pas de raisonnements subtils de théologiens casuistiques, cette différenciation s'explique par l'essence même du péché mortel qui le distingue nettement du péché véniel. Le péché mortel provoque réellement la « mort spirituelle » de la vie de Dieu dans l'âme : « Saint Jean parle d'un péché *qui conduit à la mort* et l'oppose à un péché qui *ne conduit pas à la mort*. Il est évident que le concept de *mort* est ici *spirituel*⁷⁹. »

Cette mort spirituelle a deux conséquences, il nous sépare de la vie de Dieu et entraîne une peine éternelle :

1. Mort de la vie divine dans l'âme

Saint Thomas écrit : « Lorsque, par le péché, l'âme provoque un désordre qui va jusqu'à la séparation d'avec la fin ultime [Dieu] à laquelle elle est liée par la charité, il y a un péché mortel. Au contraire, toutes les fois que le désordre reste en deçà de la séparation d'avec Dieu, le péché est véniel⁸⁰. » En cette période de grande confusion doctrinale au

⁷⁸ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1854.

⁷⁹ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 17.

⁸⁰ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Ia, Ilae* 72, 5.

niveau de la théologie morale, la remise en cause par un certain nombre de moralistes des actes « intrinsèquement mauvais », il est important de rappeler que le péché mortel fait perdre la vie divine et conduit en enfer : « Le péché mortel est une possibilité radicale de la liberté humaine comme l'amour lui-même. Il entraîne la perte de la charité et la privation de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire de l'état de grâce. S'il n'est pas racheté par le repentir et le pardon de Dieu, il cause l'exclusion du Royaume du Christ et la mort éternelle de l'enfer, notre liberté ayant le pouvoir de faire des choix pour toujours, sans retour⁸¹. »

2. Peine éternelle

Étant donné que le péché mortel exprime la rupture volontaire de l'âme avec son Créateur et Sauveur, il engendre très logiquement la peine éternelle : « Le péché grave nous prive de la communion avec Dieu, et par là il nous rend incapables de la vie éternelle, dont la privation s'appelle la 'peine éternelle' du péché⁸². »

3.2.2. Les trois conditions du péché mortel

Pour qu'un péché soit véritablement mortel, trois conditions sont requises : « Pour qu'un *péché* soit *mortel* trois conditions sont ensemble requises : 'Est péché mortel tout péché qui a pour objet une matière grave, et qui est commis en pleine conscience et de propos délibéré'⁸³. »

1. « Matière grave »

Lorsque l'Église parle de « péchés graves », ceux-ci s'identifient pratiquement aux « péchés dits mortels » : « Si l'on considère ensuite la *matière du péché*, les idées de mort, de rupture radicale avec Dieu, bien suprême, de déviation par rapport à la route qui conduit à Dieu ou d'interruption du cheminement vers lui (toutes manières de définir le péché mortel), se conjuguent avec l'idée de gravité impliquée dans le contenu objectif : c'est pourquoi le péché *grave* s'identifie pratiquement, dans la doctrine et l'action pastorale de l'Église, avec le péché *mortel*⁸⁴. »

Qu'elle est la matière grave qui constitue un péché dit grave, mortel ? L'encyclique de Jean-Paul II sur les fondements de la morale, en dégage les contours, à savoir qu'il est un acte contraire à l'amour de Dieu, un mépris de la loi morale dans un domaine important et enfin un acte contraire à la charité. « Il y a, en fait, péché mortel également quand l'homme choisit, consciemment et volontairement, pour quelque raison que ce soit, quelque chose de *gravement désordonné*. En effet, un tel choix comprend par lui-

⁸¹ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1861.

⁸² *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1472. Saint Thomas d'Aquin enseigne : « Pour rechercher la différence qui sépare le péché véniel du mortel, il faut observer qu'ils diffèrent certes par la culpabilité : le péché mortel, en effet, mérite une peine éternelle, le péché véniel par contre une peine temporelle. » : Saint THOMAS D'AQUIN, *De malo* 7, 1.

⁸³ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1857. Citation : JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 17.

⁸⁴ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 17.

même un *mépris de la Loi divine*, un *refus de l'amour de Dieu* pour l'humanité et pour toute la création : l'homme s'éloigne de Dieu et *perd la charité*⁸⁵. »

Le *Catéchisme* précise que ce qui touche aux *Dix commandements* relève des péchés graves, mortels, sachant que tous les péchés énumérés dans le *Décalogue* n'ont pas de la même gravité : « La *matière grave* est précisée par les Dix commandements selon la réponse de Jésus au jeune homme riche : 'Ne tue pas, ne commets pas d'adultère, ne vole pas, ne porte pas de faux témoignage, ne fais pas de tort, honore ton père et ta mère'. La gravité des péchés est plus ou moins grande : un meurtre est plus grave qu'un vol. La qualité des personnes lésées entre aussi en ligne de compte : la violence exercée contre les parents est de soi plus grave qu'envers un étranger⁸⁶. »

Ces repères étant posés, avant de déterminer la gravité ou non d'un péché en une matière importante, on évitera deux erreurs, *par excès* ou *par défaut* :

- **Évaluation par excès.** S'empresser de déclarer qu'un péché est mortel tout simplement parce qu'il « coche » une des cases de la liste du Décalogue est présomptueux. Tout d'abord parce que l'évidence ne s'impose pas : « Il faut dire que dans toute question recherchant s'il y a péché mortel, toute discrimination est dangereuse à moins d'une vérité évidente⁸⁷. » Jean-Paul II, pour sa part, joint cette incise : « L'Église a une doctrine propre à ce sujet, et elle la réaffirme en ses éléments essentiels tout en sachant qu'il n'est pas toujours facile, dans les situations concrètes, de délimiter nettement les frontières⁸⁸. » D'autre part, le jugement moral d'un péché mortel n'est possible, au final, qu'à Dieu qui seul peut sonder la profondeur des consciences : « Quant à déterminer ce qui est péché léger ou péché grave, ce n'est pas d'après le jugement de l'homme, mais d'après celui de Dieu qu'il faut peser la chose⁸⁹. »
- **Évaluation par défaut.** Lors du pontificat précédent, une parole prononcée à la volée fit couler beaucoup d'encre : « Qui suis-je pour juger ? », c'était en l'occurrence, au sujet d'un couple homosexuel. Par ailleurs, sans précision claire, un passage de l'encyclique *Amoris Laetitia*, peut être sujet aux interprétations les plus contradictoires. Il est dit : « Il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite 'irrégulière' vivent dans une situation de péché mortel⁹⁰. » Quelques éléments de réponse. Tout d'abord, *juger* ne veut pas dire *condamner* mais *évaluer* la consistance morale de tel ou tel acte. Lorsqu'un homme d'Église rappelle certaines normes morales, il ne juge pas les personnes au sens de les condamner parce qu'elles ne vivent selon ces normes. « Qui suis-je pour juger ? », une des missions du prêtre est d'être « juge » du mal et du bien. Renoncer à cette fonction de juge transformerait le prêtre en un mercenaire abandonnant ses

⁸⁵ JEAN-PAUL II, *Encyclique Veritatis splendor* (1993), n° 70.

⁸⁶ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1858.

⁸⁷ Saint THOMAS D'AQUIN, *Quodlibetales* 9, qu. 7, art. 2.

⁸⁸ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 17.

⁸⁹ Saint AUGUSTIN, *Enchiridion* 78, PL 40, 269, BA 9, 242-243.

⁹⁰ Pape FRANÇOIS, *Exhortation Amoris laetitia* n° 301.

brebis aux loups du relativisme moral. « Bien que l'absolution du prêtre soit la dispensation d'un bienfait qui ne lui appartient pas, [...] elle est à l'image d'un acte judiciaire par où une sentence est prononcée par le prêtre comme par un juge⁹¹. » Enfin, comme le fait remarquer un théologien de l'*Institut Jean-Paul II*, « Si un jugement négatif sur l'état de grâce d'une personne est imprudent, pourquoi un jugement positif à ce sujet ne serait-il pas également imprudent ? Comment mesurer le poids des possibles circonstances atténuantes, des conditionnements sociaux, des limites psychologiques ? [...] Comment un confesseur pourrait-il être en mesure de discerner si des personnes, qui sont habituellement et publiquement infidèles à leur conjoint, vivent toutefois dans la grâce de Dieu. Par sa nature même, ce type de jugement sera toujours imprudent et présomptueux⁹². »

2. « Pleine conscience »

« Le péché mortel requiert pleine connaissance, dit le *Catéchisme*. Il présuppose la connaissance du caractère peccamineux de l'acte, de son opposition à la Loi de Dieu⁹³. » L'expression « pleine conscience », souvent utilisée par les moralistes, signifie que le pécheur ait le plein usage de sa raison et ait conscience de commettre un acte grave, même si le péché en question n'est pas forcément perçu comme mortel. À la question : « Pèche-t-il celui qui s'expose au danger seulement probable de commettre un péché mortel ? », saint Alphonse de Liguori répond avec rigueur : « Il faut tenir absolument que oui, car, s'il est illicite d'user d'une opinion probable sans juste cause avec le danger de dommage spirituel ou temporel du prochain – ce qui est certain –, à plus forte raison n'est-ce pas permis lorsqu'il y a danger pour son âme propre⁹⁴. »

3. « Plein consentement »

Avec le plein consentement, ce n'est plus la faculté d'intelligence qui entre en jeu comme c'est le cas avec la « pleine conscience ». Avec le « propos délibéré », c'est la *volonté* de commettre un péché grave qui est visée : « Il n'y a pas péché si on pèche contre sa propre volonté », enseigne saint Augustin⁹⁵. Pour sa part, le *Catéchisme* précise : « Le péché mortel requiert *entier consentement*. [...] Il implique aussi un consentement suffisamment délibéré pour être un choix personnel. L'ignorance affectée et l'endurcissement du cœur ne diminuent pas, mais augmentent le caractère volontaire du péché⁹⁶. » Le plein consentement ou le propos délibéré n'exige pas que la volonté soit particulièrement tordue, ni la haine de Dieu : il suffit que le pécheur veuille accomplir un acte objectivement grave. Le *Catéchisme* écrit : « L'*ignorance involontaire* peut diminuer sinon excuser l'imputabilité d'une faute grave. Mais nul n'est censé ignorer les principes de la loi morale qui sont inscrits dans la conscience de tout homme. Les impulsions de la sensibilité, *les passions* peuvent également réduire le

⁹¹ Concile de TRENTE, XIV^e session. *Denzinger* n° 1685.

⁹² José GRANADOS, Stephan KAMPOWSKI, Juan José PEREZ-SOBA, *Amoris Laetitia. Accompagner, discerner, intégrer*, Éd. Artège, pp. 138-139.

⁹³ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1859.

⁹⁴ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Theologia moralis*, 5, 63, p. 751.

⁹⁵ Saint AUGUSTIN, *Contra Fortunatum* 2, 21, PL 42, 122D, tr. fr. t. 14, p. 75.

⁹⁶ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1859.

caractère volontaire et libre de la faute, de même que des pressions extérieures ou des troubles pathologiques. Le péché par malice, par choix délibéré du mal, est le plus grave⁹⁷. » Ajoutons par ailleurs une précision importante, personne ne pèche mortellement sans le savoir : « Ma fille, dit Jésus à sainte Thérèse d'Avila, la lumière est bien différente. Je suis fidèle. Personne ne se perdra sans le savoir⁹⁸. »

3.2.3. La confession est nécessaire en cas de péché mortel

De nos jours règne un tel relativisme et une telle amnésie des fondements de la foi et de la morale, même parmi les fidèles, qu'il est urgent de rappeler que la confession est nécessaire si on a sur la conscience un ou plusieurs péchés mortels : « Le Christ a institué le sacrement de Pénitence pour tous les membres pécheurs de son Église, avant tout pour ceux qui, après le baptême, sont tombés dans le péché grave et qui ont ainsi perdu la grâce baptismale et blessé la communion ecclésiale. C'est à eux que le sacrement de Pénitence offre une nouvelle possibilité de se convertir et de retrouver la grâce de la justification⁹⁹. » Cette confession en cas de péché grave est particulièrement nécessaire si on désire recevoir le Corps du Christ dans l'Eucharistie : « Celui qui est conscient d'un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la communion¹⁰⁰. » En cas de communion en état de péché mortel, on ajoute un péché au péché qu'on a sur la conscience, en commentant ce qu'on appelle une « communion sacrilège » : « Quiconque mange ce sacrement avec un péché mortel commet une fausseté dans ce sacrement. Il encourt donc le sacrilège, comme violant le sacrement. Et c'est pour cela qu'il commet un nouveau péché mortel », enseigne saint Thomas¹⁰¹.

3.3. Le péché véniel

Heureusement que l'Église dans sa sagesse distingue les péchés véniels des mortels, sinon le moindre écart serait mortel et donc mériterait pour tous, sans exception, la peine éternelle d'autant que l'Écriture nous prévient : « Le juste tombe sept fois le jour » (Pr 24, 16), vérité confirmée dans le Nouveau Testament : « À maintes reprises nous commettons des écarts, tous sans exception » (Jc 3, 2). Cette distinction véniel/mortel est si importante pour l'Église qu'elle a dû condamner la thèse de Michel Baius qui prétendait qu'il « n'est pas de péché qui soit véniel de par sa nature, mais tout péché mérite la peine éternelle¹⁰². »

3.3.1. Désordre quant aux *moyens*, non quant à la *fin*

⁹⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1860.

⁹⁸ Sainte THERESE D'AVILA, *Œuvres complètes*, « Relation spirituelle » n° 22, Éd. du Seuil, p. 547.

⁹⁹ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1446.

¹⁰⁰ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 1385.

¹⁰¹ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique* III, q. 80, a. 4.

¹⁰² *Denzinger* n° 1920.

Qu'est-ce qui caractérise le péché véniel et le distingue du mortel ? Saint Thomas enseigne que le péché véniel est un désordre quant aux *moyens* pour atteindre Dieu mais pas quant à la *fin*, Dieu et le salut éternel : « Les péchés qui, représentant un désordre dans les moyens, sont réparables tant qu'on garde le sens de la fin ultime¹⁰³. » Dans la *Somme contre les gentils*, saint Thomas précise : « L'intention de la volonté chez celui qui pèche mortellement est totalement détournée de sa fin dernière, mais chez celui qui pèche véniellement, elle reste fixée sur cette fin, malgré une certaine paralysie due à un attachement excessif aux moyens qui y conduisent¹⁰⁴. »

3.3.2. Péché véniel et imperfection

Le *Catéchisme* distingue *péché véniel* et *imperfection* : « La chasteté connaît des lois de croissance qui passe par des degrés marqués par *l'imperfection* et trop souvent par le *péché*¹⁰⁵. » En distinguant imperfection et péché véniel, le *Catéchisme* suit l'enseignement de saint Jean de la Croix : « Quant aux appétits volontaires quels qu'ils soient, qu'ils concernent [...] des fautes vénielles [...] ou seulement des imperfections¹⁰⁶. » Si l'imperfection et le péché véniel ont en commun de se porter sur des matières peu graves, l'imperfection réside dans le fait que l'âme demeure *attachée* à telle ou telle chose : « Ces imperfections habituelles, poursuit saint Jean de la Croix, sont, par exemple, l'habitude de beaucoup parler, une petite *attache* à quelque chose qu'on ne se résout pas à sacrifier : attache à une personne, à un vêtement, à un livre, à une cellule, à un genre de nourriture, à certaines conversations et satisfactions, un certain plaisir que l'on prend à savoir, à entendre, et choses semblables. [...] Dans ce chemin spirituel, ne pas avancer en remportant des victoires, c'est retourner en arrière, et ne pas gagner, c'est perdre¹⁰⁷. »

3.3.3. Péché véniel délibéré et péché de fragilité

Distinguons les péchés véniels qui relèvent de la *fragilité* humaine et les péchés véniels *délibérés*. Conseils très précieux de saint Alphonse de Liguori à ce sujet : « Je ne parle pas ici des péchés véniels commis par pure fragilité humaine et qui ne sont pas volontaires. Il n'est personne au monde qui soit exempt de cette sorte de faute. Même aux saints, il a échappé bien des manquements [...] Les péchés véniels délibérés et pleinement volontaires, avec l'aide divine, on peut parfaitement les éviter tous, comme les évitent les âmes saintes qui vivent toujours dans la ferme résolution de subir plutôt la mort que de commettre les yeux ouverts un seul péché véniel¹⁰⁸. » L'argument de fragilité doit être utilisé avec prudence, surtout avec la mentalité actuelle très psychologisante qui tend à déresponsabiliser les consciences, décrétant indûment que nous sommes tous victimes de nos fragilités.

¹⁰³ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme* IIa-IIae 88, 1c.

¹⁰⁴ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les gentils* 3, 143.

¹⁰⁵ *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 2343.

¹⁰⁶ Saint JEAN DE LA CROIX, *Œuvres complètes*, « La montée au Carmel », Livre 1, Chapitre I, Éd. du Cerf, p. 616.

¹⁰⁷ Saint JEAN DE LA CROIX, *Œuvres complètes*, « La montée au Carmel », Livre 1, Chapitre I, Éd. du Cerf, pp. 617-618.

¹⁰⁸ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Vera sponsa* 5, n° 2-3, p. 106, fr. p. 100.

3.3.4. Le péché véniel fragilise l'âme dans sa disposition au bien

Si le péché véniel ne fait pas perdre la charité à la différence du péché mortel, les péchés de la vie quotidienne peuvent diminuer la ferveur de la charité. Dom Colomba Marmion précise que les péchés véniels n'occasionnent pas « une diminution de la grâce elle-même ; à ce compte, la grâce finirait par disparaître avec le nombre sans cesse croissant des péchés véniels ; mais une diminution de la ferveur de notre charité¹⁰⁹. » Les péchés mortels pratiqués avec une certaine insouciance font que de nombreuses âmes finissent par bloquer sous un « plafond de verre », paralysant leur envol vers Dieu : « Beaucoup, écrit saint Alphonse de Liguori, ne veulent pas rompre avec Jésus-Christ par des péchés mortels ; mais, par attachement à des fautes légères, ils ne consentent à le suivre que de loin¹¹⁰. »

Le péché véniel commis avec une certaine habitude fait perdre peu à peu le goût des choses divines et par voie de conséquence diminuent la capacité à accueillir l'aide de la grâce : « Que font les péchés véniels ? Ils éloignent de nous ces lumières, ces secours, cette protection divine. L'âme alors reste abandonnée à ses ténèbres, à sa faiblesse et à son aridité ; elle perdra le goût des choses divines, elle tournera son cœur vers les satisfactions de la terre : grand est le danger qu'elle leur sacrifie la grâce de Dieu¹¹¹. »

Les manques de délicatesse dans les petites choses rendent fragiles vis-à-vis des attaques du démon. Saint Alphonse ajoute : « Les péchés véniels font que Dieu permette au démon de nous assaillir par des tentations plus violentes. Cette âme, si avare avec Dieu, mérite bien que Dieu se montre avare avec elle. 'Qui sème peu, moissonne peu'¹¹². »

3.3.5. Le péché véniel dispose au péché grave

L'expérience pastorale du saint curé d'Ars lui faisait davantage craindre un grand pécheur qu'une personne tiède : « Un grand pécheur se convertira plutôt qu'une personne tiède. Les pauvres pécheurs ne se perdent pas tout d'un coup, ils ne se damnent que petit à petit. Peu à peu, ils s'enfoncent dans la boue de leurs péchés¹¹³. » Voilà donc le danger du péché véniel, il émousse la délicatesse de l'âme si bien qu'elle peut perdre ses défenses et s'accoutumer peu à peu à une transgression plus grave. La sagesse populaire n'enseigne-t-elle pas, « qui vole un œuf, vole un bœuf » ? « Les petites aversions, avertit saint Alphonse, acheminent aux haines invétérées, les vols minimes aux vols considérables, les attaches charnelles aux amitiés criminelles. 'Jamais, dit saint Grégoire, l'âme ne reste où elle est tombée : elle roule toujours plus bas'¹¹⁴. » En somme, si le péché véniel n'est pas, en tant que tel, une aversion envers Dieu, il peut y disposer : « Les fautes vénielles constituent un

¹⁰⁹ Dom Columba MARMION, OSB, *Le Christ vie de l'âme*, Éd. de Maredsous, note 2, p. 221.

¹¹⁰ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Vera sposa* 5, n° 4, p. 110, fr. p. 103.

¹¹¹ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Vera sposa* 5, n° 6, p. 113, fr. p. 106.

¹¹² Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Vera sposa* 5, n° 6-7, pp. 113-115, fr. p. 106-107.

¹¹³ Bernard NODET, *Jean-Marie Vianney curé d'Ars. Sa pensée, son cœur*, Éd. Xavier Mappus, p. 170.

¹¹⁴ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Vera sposa* 5, n° 4, p. 110, fr. p. 103.

commencement d'aversion de Dieu, dérivant d'une complaisance dans la créature, d'une défaillance dans la volonté, d'un fléchissement dans l'intensité de l'amour pour Dieu¹¹⁵. »

Le péché véniel chez une âme devenue indélicate peut même, lorsqu'elle ne réagit pas virilement, conduire au vice : « Les fautes vénielles, enseigne le bienheureux Dom Marmion, admises fréquemment et sans remords constituent l'âme dans un *état* où l'action surnaturelle de Dieu est constamment contrariée. [...] L'action divine va s'affaiblissant ; l'Esprit Saint se tait¹¹⁶. » Le bienheureux Henri Suso relate ce qu'il appelle la *vision des Rochers* : « Il aperçut une multitude d'âmes arrêtées sur le premier rocher. Il voulut savoir qui elles étaient, et Jésus-Christ lui répondit : 'Ce sont les âmes tièdes, qui se contentent de vivre sans péché mortel : leurs désirs ne vont pas plus loin. [...] Persévérer ainsi dans la grâce Dieu est fort difficile'¹¹⁷. »

3.3.6. La confession est thérapeutique pour les péchés véniels

Nous savons que les péchés véniels peuvent être pardonnés par l'aumône et le rite pénitentiel du début de la messe, mais il est important de rappeler la dimension thérapeutique du sacrement du pardon qui enlève les racines mêmes des péchés véniels : « Il sera bon de rappeler également que, pour une orientation spirituelle et pastorale équilibrée en ce domaine, il est nécessaire, comme l'attestent une tradition doctrinale et une pratique désormais séculaires, de continuer à considérer comme très important le recours au sacrement de Pénitence même pour les seuls péchés véniels, et à y éduquer les fidèles. Tout en sachant et en enseignant que les péchés véniels sont pardonnés aussi par d'autres voies – on peut penser aux actes de contrition, aux œuvres de charité, à la prière, aux rites pénitentiels –, l'Église ne cesse de rappeler à tous la richesse singulière de l'acte sacramentel, même par rapport à de tels péchés. Le recours fréquent au sacrement – auquel sont tenus plusieurs catégories de fidèles – renforce la conscience que même les péchés moins importants offensent Dieu et blessent l'Église, le corps du Christ, et sa célébration fournit aux fidèles 'une occasion et un stimulant pour se conformer plus intimement au Christ et pour se faire plus dociles à la voix de l'Esprit'. Surtout, il faut le souligner, la grâce propre de la célébration sacramentelle a une plus grande *vertu thérapeutique et contribue à enlever les racines mêmes du péché*¹¹⁸. »

¹¹⁵ Dom Columba MARMION, OSB, *Le Christ vie de l'âme*, Éd. de Maredsous, p. 220.

¹¹⁶ Dom Columba MARMION, OSB, *Le Christ vie de l'âme*, Éd. de Maredsous, p. 222.

¹¹⁷ Bienheureux Henri SUSO, *Libellus de novem rupibus*, 23. Vision rapportée par saint Alphonse DE LIGUORI, *Vera sponsa* 5, n° 6, pp. 113-114, fr. p. 106.

¹¹⁸ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique sur la réconciliation*, (1984), n° 32.

4. Dieu nous tente-t-il ?

Il serait incomplet de parler du péché sans évoquer la *tentation* qui justement voudrait nous faire succomber au *péché*. Dans l'Évangile, Notre-Seigneur ne cesse de mettre en garde contre le tentateur et ses différentes tactiques. Le Notre Père, qui est en quelque sorte son testament en forme de prière, contient parmi les essentiels de la vie du chrétien, cette demande explicite, « Père... ne nous laisse pas entrer en tentation ».

4.1. Distinguons « *tentation-épreuve* » et « *tentation-sédution* »

Nous savons que Satan est le « tentateur » par excellence, mais peut-on dire que Dieu tente l'homme, lui aussi, « à sa manière » ? Pour répondre à cette question, distinguons la « *tentation-épreuve* » qui a Dieu pour cause et la « *tentation-sédution* » qui relève de l'action du Mauvais.

Au sujet de la tentation on trouve dans l'Écriture des formules apparemment contradictoires. D'un côté, il est dit que « Dieu ne tente personne » (Jc 1, 13), mais d'autre part, il est précisé que « le Seigneur votre Dieu vous tente, afin qu'il paraisse si vous l'aimez » (Dt 13, 3). Saint Augustin a très bien éclairé cette apparente contradiction en distinguant la *tentation-épreuve* de la *tentation-sédution* : « L'idée de tentation se prend de deux manières bien différentes dans ces deux passages 'Dieu ne tente personne' (Jc 1, 13) et 'le Seigneur votre Dieu vous tente, afin qu'il paraisse si vous l'aimez' (Dt 13, 3). Dans le premier, c'est le sens de *sédution* ; dans l'autre, le sens *d'épreuve*¹¹⁹. » La tentation épreuve est permise en vue d'un bien, la tentation séduction est provoquée en vue du mal : « La fin immédiate de tout être qui tente est donc l'acquisition d'un savoir, écrit saint Thomas. Mais parfois, au-delà de ce savoir, on cherche quelque autre fin, bonne ou mauvaise. Bonne, quand on veut savoir où en est quelqu'un au point de vue de la science ou de la vertu, afin de le faire progresser ; mauvaise, quand on veut savoir cela pour le tromper ou le pervertir¹²⁰. »

4.2. La « *tentation-épreuve* » permise par Dieu

4.2.1. Dieu et la tentation

Dieu ne tente pas dans l'intention de faire tomber ou de nous éloigner de sa grâce : « Que nul, s'il est éprouvé, ne dise : 'C'est Dieu qui m'éprouve.' Dieu en effet n'éprouve pas le mal, il n'éprouve non plus personne » (Jc 1, 13-14). Si Dieu tentait l'homme pour le pousser à pécher, il se contredirait lui-même, ce serait un non-sens : l'Amour infini ne peut pas éloigner ceux qu'il aime de son amour : « Tu n'es pas un Dieu qui veut l'iniquité. Tu hais

¹¹⁹ Saint AUGUSTIN, *De consensu Evangelistarum* 2, 30, 71, PL 34, 1113, fr. t. 5, p. 170.

¹²⁰ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* I, 114, 2.

qui fais le mal », dit le psaume 5 (Ps 5, 5.7). Le cardinal Journet reprend cette problématique : « Comment penser que Dieu soit cause du péché directement et positivement, en nous y poussant ? Dieu, s'il est l'Absolu, ne peut se détourner de lui-même ; et s'il crée, c'est-à-dire s'il fait des êtres qui tiennent de lui, il ne peut, sans les défaire en les faisant, vouloir les détourner de lui ; il ne peut, ni vouloir ne pas s'aimer, ni vouloir ne pas aimer et dresser contre lui les êtres qu'il a fait à sa ressemblance¹²¹. »

Si Dieu ne peut jamais tenter dans le sens de provoquer la chute, Il ne se prive pas par ailleurs d'utiliser la *tentation-épreuve*, dont le but est « d'éprouver » notre amour, le purifier et le faire grandir. Saint Augustin enseigne : « Si Dieu éprouve, ce n'est pas pour apprendre ce qu'il ignorait, mais afin que les hommes se connaissant mieux et devenus plus humbles, implorent le secours de Dieu et ne méconnaissent pas sa grâce¹²². »

4.2.2. Dieu ne veut jamais « directement » ou « indirectement » le péché

Le Dieu d'amour ne saurait causer directement le péché qui est contraire à l'amour : « Dieu, enseigne saint Thomas, ne peut pas être directement cause du péché, ni pour lui ni pour autrui. Car tout péché se fait par éloignement de l'ordre qui a Dieu pour fin. Or Dieu, au contraire, incline et ramène tout à soi comme à l'ultime fin, selon Denys. Il est donc impossible qu'il soit cause d'éloignement, pour lui-même ou pour d'autres, d'un ordre qui est tout orienté vers lui. Il ne peut donc être directement cause du péché¹²³. »

Si Dieu ne peut pas être l'origine *directe* du péché, il ne peut pas non plus en être *indirectement* la cause. « Indirectement, Dieu n'est pas davantage cause du péché », ajoute saint Thomas¹²⁴. On dit parfois qu'il le *permet indirectement* : il importe de bien préciser ce que nous mettons sous cette expression. Dieu ne permet pas le péché dans le sens d'un supérieur qui permettrait un acte mauvais de la part d'un subordonné, engageant sa responsabilité de supérieur dans cet acte répréhensible. On peut dire que Dieu permet indirectement le péché dans le sens précis où il respecte la liberté de sa créature. Dieu ne saurait vouloir directement, en tant que tel, un seul péché commis par sa créature, mais il le permet indirectement puisque son amour créateur veut que s'exerce notre liberté, qui comporte la possibilité du péché : « Ce n'est donc pas le rôle de la divine providence que le mal soit totalement exclu des choses, mais que les maux qui arrivent soient ordonnés à un bien », ajoute saint Thomas¹²⁵. Dans un langage moins concis et plus accessible à nos oreilles modernes, le cardinal Ratzinger redit cette vérité d'un Dieu capable de sortir d'un mal un plus grand bien : « Dieu est le maître de l'histoire. Mais, malgré cela, il l'a conçue de manière à laisser la liberté jouer son rôle. Il est ainsi possible que je m'écarte de son plan sur moi [...] Dieu d'une part, accepte pleinement la liberté et, d'autre part, il est si grand qu'il peut transformer la défaillance et la destruction en nouveau commencement qui

¹²¹ Charles JOURNET, *Le mal*, Éd. Saint-Augustin, (1988), p. 175.

¹²² Saint AUGUSTIN, *Quaestiones in Heptateuchum* 2, qu. 58, PL 34, 616, fr. t. 4, p. 426.

¹²³ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Ia, IIae* 79, 1.

¹²⁴ Cf. Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Ia, IIae* 79, 1c.

¹²⁵ Saint THOMAS D'AQUIN, *Compendium theologiae* 142.

dépasse même le premier et apparaît plus grand et meilleur¹²⁶. » Pour être très précis, on doit dire que la permission divine en ce qui concerne le péché est un pur « non-empêcher » d'un choix défaillant dont l'unique source est dans la créature douée de liberté et pas en Dieu. Dieu donnant à sa créature l'être, aucune créature ne peut poser un acte sans que Dieu ne lui donne l'être et donc la capacité de le poser. Dans le cas d'un acte libre pécheur, Dieu ne retire pas cette capacité, mais il n'est aucunement à l'origine de la décision et de l'acte du péché en tant que tel. Saint Thomas écrit : « Dieu, quant à Lui, n'est absent à personne ; c'est le pécheur qui s'absente de Dieu. Il est donc lui-même cause de son péché et non pas Dieu¹²⁷. » Il ajoute par ailleurs : « Ainsi Dieu est cause de l'acte du péché, et cependant n'est pas cause du péché parce qu'il n'est pas cause qu'il y ait un défaut dans l'acte¹²⁸. » En une formule concise, le cardinal Journet résout cette contradiction qui n'est qu'apparente : « Dans l'action du pécheur, ce qu'il y a d'être remonte jusqu'à Dieu [Dieu donne à la liberté la capacité], la déviation s'arrête au pécheur¹²⁹. » Dominique Soto, un dominicain du XVI^e siècle, pour rendre accessible cette idée, utilise l'image d'un calligraphe compétent et habile qui écrit avec une plume mal commode ou sur un papier de mauvaise qualité : il est cause de l'écriture, mais la mauvaise calligraphie sera rapportée au papier ou à la plume¹³⁰.

4.2.3. Dieu donne toujours la grâce d'éviter le péché

Dieu ne cause jamais le péché, de plus, il donne toujours la grâce et la force pour l'éviter, pour peu que nous nous tournions vers lui : « Petits enfants, je vous écris ceci pour que vous ne péchiez pas. Mais si quelqu'un vient à pécher, nous avons comme avocat auprès du Père Jésus Christ, le Juste » (1 Jn 2, 1). La conviction de saint Augustin est bien connue : « Dieu ne commande pas des choses impossibles, mais, en commandant, il avertit de faire ce que l'on peut et de demander ce qu'on ne peut pas faire¹³¹. » Dans l'encyclique sur la morale, Jean-Paul II reprend l'enseignement du concile de Trente sur cette dimension du combat spirituel : « 'Dieu n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne licence de pécher' (Si 15,19-20). Dans certaines situations, l'observation de la Loi de Dieu peut être difficile, très difficile, elle n'est cependant jamais impossible. C'est là un enseignement constant de la tradition de l'Église que le Concile de Trente exprime ainsi : 'Personne, même justifié, ne doit se croire affranchi de l'observation des commandements. Personne ne doit user de cette formule téméraire et interdite sous peine d'anathème par les saints Pères que l'observation des commandements divins est impossible à l'homme justifié'¹³². »

Pour ne pas succomber au péché, la prière est vitale, puisque la grâce et la force pour l'éviter viennent de Dieu. Saint Jean Chrysostome l'enseigne avec insistance : « Rien ne vaut la prière ; c'est elle qui rend possible l'impossible, aisé ce qui est difficile, uni ce qui

¹²⁶ Cardinal Joseph RATZINGER, *Voici quel est votre Dieu*, Éd. Mame/Plon, p. 38.

¹²⁷ Saint THOMAS D'AQUIN, *Sent.* 2, dist. 37, qu. 2, art. 1 s3.

¹²⁸ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme* Ia, IIae 79, 2c.

¹²⁹ Charles JOURNET, *Le mal*, éd. Saint-Augustin, (1988), p. 175.

¹³⁰ Dominique SOTO, *De natura et gratia*, 1, 17, Venise 1584, p. 77.

¹³¹ Saint Augustin, *De natura et gratia* 43,50, PL 44, 271, tr. fr. t. 17, p. 205.

¹³² JEAN-PAUL II, *Encyclique Veritatis Splendor*, (1993), n° 102.

est hérissé d'obstacles. [...] Il est impossible, oui, impossible qu'un homme qui prie avec la ferveur convenable, et qui invoque Dieu sans cesse, tombe dans le péché¹³³. »

4.2.4. Des bienfaits de la « tentation-épreuve »

Les saints enseignent bien évidemment qu'on doit tout faire pour ne pas acquiescer à telle ou telle tentation-sédution qui a pour origine le Mauvais. Mais ils invitent à bénir la tentation-épreuve permise par Dieu, tout particulièrement pour les bienfaits dont elle est porteuse. En effet, elle purifie et détache avantageusement l'âme et par-là même la pacifie, lui donnant d'accéder à la joie de Dieu : « Nul n'atteindra le royaume céleste sans avoir été tenté », enseigne Tertullien¹³⁴.

- Premier grand bienfait de la tentation, elle procure une connaissance plus lucide de nous-mêmes, de quel métal nous sommes faits : « L'homme est en effet la plupart du temps inconnu à lui-même : il ignore ce qu'il peut porter et ce qu'il ne peut pas porter. [...] Vient la tentation, comme une interrogation, et l'homme se découvre lui-même », note saint Augustin¹³⁵.
- Non seulement l'ébranlement causé par la tentation conduit à une plus juste perception de nos limites mais de plus elle accroît notre humilité. Par elle nous touchons du doigt notre faiblesse et notre impuissance à vaincre le mal lorsque nous sommes livrés à nous-mêmes. André Louf, ancien Père abbé du Mont des Cats, écrivait : « Aussi longtemps que nous nous opposons de mille manières à notre faiblesse, la puissance de Dieu ne peut agir en nous. Bien sûr nous pouvons faire quelque effort pour corriger un tant soit peu notre faiblesse, mais en fait, cela ne sert à rien. Car la merveille de la puissance de Dieu et la merveille de notre conversion sont hors de notre portée¹³⁶. »
- Un troisième bienfait octroyé par la tentation, lorsqu'elle est combattue avec vigueur bien évidemment : elle accroît singulièrement la vertu et approfondit la vie dans l'Esprit. La petite Thérèse a des mots très parlants à ce sujet : « Remarquez la méthode employée pour faire briller les cuivres. On les enduit de boue, de matières qui les salissent et les rendent ternes ; après cette opération, ils resplendissent comme l'or. Eh bien ! les tentations sont comme cette boue pour l'âme : elles ne servent qu'à faire briller en elle les vertus opposées à ces mêmes tentations¹³⁷. »

Si la tentation-épreuve est source de tels bénéfices, la prochaine fois que se présentera sur le pas de notre porte une contradiction, une épreuve, voire même une tentation, nous arrêterons de récriminer contre le ciel. Nous y verrons au contraire « une occasion favorable », pour reprendre une expression chère à saint Paul (Rm 1, 10), occasion

¹³³ Saint JEAN CHRYSOSTOME, *De Anna sermo* 4, 5, PG 54, 666, tr. fr. t. 5, p. 513.

¹³⁴ TERTULLIEN, *De Baptismo*, XX, 2.

¹³⁵ Saint AUGUSTIN, *Enarrationes in Psalmos*, 55, 2, PL 36, 647.

¹³⁶ André LOUF, Père abbé du Mont des Cats, *Au gré de sa grâce*, Paris, Éd. DDB, 1991, p. 65.

¹³⁷ Sainte THERÈSE DE LISIEUX, *Carnet rouge de sœur Marie de la Trinité*. Cité par le père Jean-Gabriel RUEG, o.c.d., *Vives Flammes*, n° 269, Décembre 2007, p. 44

favorable permettant une plus grande lucidité sur soi, une plus profonde humilité dans la vérité, mais aussi un détachement qui rime avec élévation spirituelle et unité intérieure. Nous ne supposons pas à quel point l'acceptation de notre pauvre pâte humaine, avec son lot de contradictions et d'épreuves, repose l'âme, favorise la souplesse et la légèreté intérieure, et à contrario, à quel point le refus à priori d'avoir à faire face à des luttes intérieures est source de crispation et d'épuisement par non-acceptation du réel tout simplement.

5. Le combat spirituel contre le péché

La vie est source de grandes joies mais elle ne pourra jamais faire l'économie du combat spirituel, et ce jusqu'au dernier souffle. Pour mener à bien cette bataille spirituelle, il est très important de connaître la tactique de l'adversaire de nos âmes. Pour éviter de se faire prendre dans les « filets de l'oiseleur » (Ps 124, 7), il est nécessaire par ailleurs de bien comprendre le processus qu'emprunte la tentation pour nous atteindre. Commençons par démasquer le tentateur, très exactement « la tactique du diable »¹³⁸.

5.1. Satan, le Tentateur

5.1.1. « Satan est comme un chien attaché qui aboie ! »

On prête ce mot au bon Père de Montfort : « Satan est comme un chien attaché qui aboie ! » Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, qui eut tant à lutter contre le Mauvais, laisse entendre à travers cette formule ramassée que Satan n'est pas Dieu, il n'est qu'un chien ; certes il cherche à nous mordre, mais il est attaché par Dieu ; il suffit donc de se tenir à distance du diable et nous n'aurons pas à craindre ses morsures.

▪ Satan est vraiment le Tentateur...

Laissons de côté les scénarios des maîtres du soupçon qui sévissent à l'extérieur, comme malheureusement à l'intérieur de l'Église, et qui voudraient nous faire croire que Satan n'est pas un être personnel, incapable d'agir réellement sur la matière ou les psychismes. Il ne serait, dit-on, tout au plus qu'une idée ou la projection symbolique de nos démons intérieurs, psychologiques. Face aux dérives qui se répandaient peu après le *Concile*, le pape Paul VI tint des propos courageux à propos de l'existence du diable : « Ils s'écartent de l'enseignement de la Bible et de l'Église ceux qui refusent de reconnaître son existence [...] ou encore qui l'expliquent comme une pseudo réalité, une invention de l'esprit pour personnifier les causes inconnues de nos maux¹³⁹. »

Dès qu'on cherche à cacher le Mauvais, qu'on nie son existence, qu'on le réduit à une manière de parler ou une pure projection de l'esprit... « les affaires reprennent » se dit le diable en se frottant les mains. Nous connaissons le fameux mot de Baudelaire, faisant dire au diable qu'il rencontre lors d'un dîner : « Je n'ai eu peur qu'une seule fois, dit l'être maléfique. C'est le jour où j'ai entendu un prédicateur plus subtil que ses confrères s'écrier en chaire : “Mes chers frères, [...] la plus belle des ruses du diable est de vous persuader qu'il n'existe pas”¹⁴⁰. »

¹³⁸ Voir l'excellent ouvrage de Clive Staples LEWIS, *La tactique du diable*, Éd. Empreinte. Temps présent.

¹³⁹ Pape PAUL VI, *Audience générale* du 15 novembre 1972.

¹⁴⁰ Charles BAUDELAIRE, « Le joueur généreux », in *Le spleen de Paris*, Lausanne, la Guilde du Livre, 1947, p. 386.

Le diable et sa bande sont des êtres réels, des anges créés bons mais devenus mauvais suite à leur révolte définitive contre Dieu. Désormais ils ne se repaissent que de mal, de laideur, du péché et de la haine de l'amour véritable. Ne pouvant pas atteindre directement Dieu, ils cherchent à se venger sur ses enfants les hommes, à défigurer en eux l'image de Dieu, à les entraîner au mal et à la rébellion contre Dieu. Prenons garde, ne sourions pas trop facilement de l'action des démons, tenons-nous à distance, leur action est bien réelle : « Soyez sobres, veillez. Votre partie adverse, le Diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi (1 P 5, 8-9). L'action du Tentateur est manifeste et dure jusqu'au dernier souffle de l'homme. On raconte que le diable apparut au grand saint Antoine un quart d'heure avant sa mort. Le démon lui dit alors : « Antoine, tu as gagné. Maintenant tu n'as plus besoin de faire des efforts, tu as gagné la partie. » Antoine lui répond : « menteur, je sais qu'il reste encore un quart d'heure avant que je meure ! » L'action maléfique est non seulement réelle mais, si Dieu ne l'avait pas limitée, elle serait d'une extrême férocité : « Si le démon pouvait nuire autant qu'il le veut, il ne resterait ni un seul juste, ni un seul fidèle sur la terre », assure saint Augustin¹⁴¹.

▪ **Mais Jésus est vainqueur du diable**

S'il nous faut prendre très au sérieux l'action tentatrice du diable, évitons par ailleurs de tomber dans un certain manichéisme jusqu'à considérer le démon comme l'égal de Dieu. Non, il n'est qu'une créature, créée par Dieu et qui s'est détournée de Dieu. Il n'est pas un *Dieu mauvais* qui ferait face à un *Dieu Bon*. D'ailleurs l'Écriture le qualifie seulement de « Prince de ce monde » (Jn 12, 31), seul le Christ est désigné comme « Roi des rois » (1 Tm 6, 15). « La puissance de Satan n'est cependant pas infinie, précise le Catéchisme. Il n'est qu'une créature, puissante du fait qu'il est pur esprit, mais toujours une créature [...]. Quoique Satan agisse dans le monde par haine contre Dieu et son Royaume en Jésus-Christ, et quoique son action cause de graves dommages – de nature spirituelle et indirectement même de nature physique – pour chaque homme et pour la société, cette action est permise par la divine Providence qui avec force et douceur dirige l'histoire de l'homme et du monde¹⁴². » Dans sa pièce de théâtre *Faust*, Goethe fait dire à *Méphistophélès*, l'un des sept princes de l'enfer : « Je suis une partie de cette force qui veut toujours le mal et produit pourtant le bien. » Le propos n'a rien de scandaleux, la toute-puissance de la divine Providence est telle qu'elle est capable de se servir du prince du Mal pour le bien des âmes.

Alors que le diable inocule l'apostasie tranquille dans les pays d'ancienne chrétienté, cette certitude de la victoire du Christ sur le diable devrait être source d'une très grande sérénité pour nos âmes : « C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu » (1 Jn 3, 8) ; « Vous êtes forts, la parole de Dieu demeure en vous et vous avez vaincu le Mauvais » (1 Jn 2, 14). Si nous devons nous défier du démon, Dieu nous demande par ailleurs de résister à la peur irraisonnée du diable. La grande Thérèse

¹⁴¹ Saint AUGUSTIN, *Enarratio in Ps 61*, 20 (PL 36,743).

¹⁴² *Catéchisme de l'Église Catholique* n° 395.

d'Avila s'écriait : « Je ne puis concevoir les craintes qui provoquent ces exclamations : Le démon ! le démon ! quand nous pouvons dire : Mon Dieu ! mon Dieu ! et faire ainsi trembler l'esprit des ténèbres. Ne savons-nous pas qu'il ne peut faire le moindre mouvement, si Dieu ne le lui permet ? Pourquoi donc ces frayeurs ? Pour moi, je l'affirme, je redoute bien plus ces hommes si timides devant le démon, que le démon lui-même¹⁴³. »

5.1.2. Le démon notre « Tentateur »

Pour ce développement à propos du Tentateur, nous limiterons notre réflexion principalement à la tentation « ordinaire » orchestrée par Satan. Nous ne nions surtout pas les cas de possession ou d'infestation diabolique, nous renvoyons pour cela à des ouvrages spécialisés sur la question. Ceci dit, dans la confusion actuelle, « ne tentons pas le diable ! », fermons radicalement les *portes d'entrée* potentielles à une emprise diabolique, telle que le refus conscient et volontaire de la vérité, une vie dépravée, les pratiques maléfiques, superstitieuses, magiques ou les recherches imprudentes de connexions avec le monde invisible, si prisées de nos jours.

• Tout péché est-il dû à une suggestion diabolique ?

De manière laconique on peut répondre ainsi à cette question : Satan est *indirectement* la cause de tous nos péchés, *directement* non !

Le diable est *indirectement* cause de tous nos péchés, en tant qu'il a fait pécher le couple originel. Celui-ci ne fut pas seulement le premier couple d'une longue série, mais la tête de l'humanité à qui il a transmis de l'intérieur l'inclination au mal. Saint Thomas d'Aquin écrit : « Occasionnellement et indirectement, le diable est la cause de tous nos péchés, puisque c'est lui qui a induit le premier homme à pécher et qu'à la suite de son péché la nature humaine a été tellement viciée que nous sommes tous maintenant enclins au mal¹⁴⁴. »

Par ailleurs il serait inexact de dire que tout péché est dû à une persuasion *directe* du démon. Non seulement, comme nous le disions précédemment, Dieu et ses anges ont

¹⁴³ Sainte THERESE D'AVILA, *Œuvres complètes*, « Vie écrite par elle-même », éd. du Seuil, p. 267. Dans la même veine, vous connaissez sans doute ce songe prophétique d'une autre carmélite, la petite Thérèse de Lisieux ? « Une nuit, j'ai rêvé que je sortais pour aller me promener seule au jardin, arrivée au bas des marches qu'il fallait monter pour y arriver, je m'arrêtais saisie d'effroi. Devant moi, auprès de la tonnelle, se trouvait un baril de chaux et sur ce baril deux affreux petits diabolotins dansaient avec une agilité surprenante malgré des fers à repasser qu'ils avaient aux pieds ; tout à coup ils jetèrent sur moi leurs yeux flamboyants, puis au même moment, paraissant bien plus effrayés que moi, ils se précipitèrent au bas du baril et allèrent se cacher dans la lingerie qui se trouvait en face. Les voyant si peu braves je voulus savoir ce qu'ils allaient faire et je m'approchai de la fenêtre. Les pauvres diabolotins étaient là, courant sur les tables et ne sachant comment faire pour fuir mon regard, quelquefois ils s'approchaient de la fenêtre, regardant d'un air inquiet si j'étais encore là et me voyant toujours, ils recommençaient à courir comme des désespérés. Sans doute ce rêve n'a rien d'extraordinaire, cependant je crois que le Bon Dieu a permis que je m'en rappelle, afin de me prouver qu'une âme en état de grâce n'a rien à craindre des démons qui sont des lâches, capables de fuir devant le regard d'un enfant. » : Sainte THERESE DE LISIEUX, *Manuscrit A 10*, 2.

¹⁴⁴ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* I-II, 80, 4.

restreint les activités démoniaques, mais la constitution même de l'homme l'incline aux désordres : « Même si le diable n'existait pas, ajoute saint Thomas, les hommes n'en auraient pas moins le désir de la nourriture, des plaisirs sexuels et autres, autour desquels se produisent beaucoup de désordres. [...] Ainsi donc, il n'est pas nécessaire que tous les péchés viennent de l'inspiration du diable¹⁴⁵. »

Notre lutte intérieure contre le péché ne consiste donc pas seulement à nous mettre à l'abri du démon, mais aussi à combattre en nous la « chair », c'est-à-dire ce foyer de concupiscence qui entraîne au mal. Un chrétien ne peut pas se contenter de faire porter toute la responsabilité de son péché sur la tête du diable, comme le fit Ève, « le serpent m'a séduit » (Gn 3, 13). Le disciple du Christ doit assumer aussi sa propre responsabilité dans la faute commise, puisqu'au final, seule notre volonté personnelle est cause directe du péché : « Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi » (Lc 15, 18), reconnaît humblement l'enfant prodigue.

· À quel niveau de notre être Satan peut-il agir ?

Il ne peut pas agir directement sur notre volonté. Le Démon n'a pas accès directement sur le fond de notre être qu'est l'âme, il ne peut pas agir directement sur notre volonté centre de décision inviolable : « L'âme est libre. Le démon peut suggérer le mal, mais il n'a pas le pouvoir de nous contraindre à le faire contre notre volonté », enseigne saint Cyrille de Jérusalem¹⁴⁶. De toute manière, l'action du démon, même très puissante, a toujours un caractère d'extériorité. Elle n'aura jamais l'intériorité profonde qui est la marque du Dieu d'amour. Notons au passage que ces éléments ne sont pas sans intérêt pour discerner si telle expérience intérieure, telle inspiration vient de Dieu ou du diable : avec le bon Dieu, les mouvements intérieurs sont empreints d'une grande douceur, ils sont très pénétrants et laissent une empreinte profonde par-delà les impressions sensibles qui finissent par s'estomper avec le temps.

Il peut agir directement par « sensations » ou « suggestions ». Si le démon ne peut pas nous « forcer » au péché, il peut nous y inciter, non pas en agissant *directement* sur nos facultés spirituelles – la volonté, l'intelligence, l'âme, sanctuaire de la présence divine – mais *indirectement* par le biais de la dimension sensible, qui n'est pas sans lien avec ces facultés : « Satan ne peut pas, sans l'imagination, susciter des pensées et les exposer à l'intelligence pour la tromper par le mensonge¹⁴⁷. » Le tentateur peut ainsi faire remonter à l'imagination un souvenir sensible enfoui dans la mémoire pour nous inciter au péché, il peut aussi susciter un sentiment de colère vis-à-vis de telle personne jusqu'à ce que mon intelligence soit obscurcie par un désir de vengeance, etc. Si les mauvais anges peuvent nous influencer de cette manière en vue du mal, les bons anges le peuvent aussi, mais en vue du bien. Nous en avons un merveilleux exemple dans la

¹⁴⁵ Saint THOMAS D'AQUIN, *De malo* 3, 5.

¹⁴⁶ Saint CYRILLE DE JERUSALEM, *Catéchèses* 4 20. Saint Thomas va dans le même sens : « Le démon ne peut pas mouvoir notre volonté. » : Saint THOMAS D'AQUIN, *De malo* 3, 3 s3.

¹⁴⁷ HESYCHIUS DE BATOS, *Chapitres sur la sobriété et la vigilance et la vertu*, 14. Cité par Christian POIRIER, *Le combat spirituel*, Éd. Salvator, p. 137.

vie de Léonie Martin. Nous sommes en 1904, sa sœur sainte Thérèse de Lisieux est au ciel depuis plusieurs années. Léonie, qui est alors à la Visitation de Caen, raconte : « J’assistais à Matines où j’étais pleine de distractions (hélas ! malheureusement ce n’est pas rare). Et voilà que tout à coup quelque chose de lumineux se pose sur notre livre d’office, avec la rapidité de l’éclair. Ce n’est qu’après que je me suis rendue parfaitement compte que ce que j’avais vu était une main. Aussitôt je me dis : ‘C’est ma petite Thérèse, mon second ange gardien, qui me rappelle à l’ordre’. Que de fois depuis j’ai désiré revoir cette main idéale, mais je ne l’ai jamais revue. Ce n’est pas de l’imagination mais bien une réalité¹⁴⁸. » Ces signes surnaturels sensibles ne sont donnés qu’à des cœurs d’enfants. Leur folle confiance leur permet d’y croire et leur abandon leur donne de ne pas mettre la main sur ces cadeaux de Dieu.

Restons vigilants à tout ce qui traverse notre sensibilité. À la lumière de ce qui vient d’être dit concernant l’action du démon, et plus particulièrement des portes par lesquelles il est autorisé à nous tenter – tout ce qui en nous est en lien avec la sensibilité mais pas le sanctuaire de la volonté –, il nous faut avoir une vigilance toute particulière envers tout ce qui traverse nos grâces sensibles, notre imagination, les suggestions qui nous traversent l’esprit... C’est par ces portes que le démon cherche à nous tenter, à nous troubler, à nous distraire du bien et de Dieu. Avec le temps, une certaine expérience et une plus grande maturité spirituelle, notre discernement deviendra davantage aiguisé, le Tentateur sera davantage démasqué et ses suggestions rapidement rejetées. Bernanos a écrit un beau couplet au sujet de la tactique du diable s’attaquant d’abord au sensible chez l’homme : « Si subtil que soit l’ennemi, sa plus ingénieuse malice ne saurait atteindre l’âme que par un détour, ainsi qu’on force une ville en empoisonnant ses sources. Il trompe le jugement, souille l’imagination, émeut la chair et le sang, use avec un art infini de nos propres contradictions, égare nos joies, approfondit nos tristesses, fausse les actes et les intentions dans leurs rapports secrets, mais quand il a ainsi tout bouleversé, il n’a encore rien détruit. C’est de nous qu’il lui faut tirer le suprême consentement, et il ne l’aura point que Dieu n’ait parlé à son tour¹⁴⁹. »

5.1.3. Les « costumes » du diable

Prenons garde à Satan, s’il n’est que le « chien de Dieu » retenu par une chaîne, le molosse n’en est pas moins particulièrement intelligent et rusé pour parvenir à ses fins : « Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Dieu avait faits » (Gn 3, 1). Nous avons déjà repéré qu’il est le roi de « l’intox », cherchant à nous faire croire qu’il n’existe pas afin de pouvoir en toute tranquillité opérer ses méfaits. Nous voudrions épinglez d’autres tactiques du diable, débusquer ces masques subtils qu’il emprunte pour mieux nous faire chuter : « Satan lui-même se déguise bien en ange de lumière ! » (2 Co 11, 14).

• Séducteur

¹⁴⁸ Lettre de Léonie à Pauline, le 18 janvier 1904.

¹⁴⁹ Georges BERNANOS, *L’Imposture*, Paris, Librairie Plon, 1927, pp. 104-105.

Saint Paul, relisant le récit du premier péché dans la Genèse, précise : « C'est la femme qui, *séduite*, se rendit coupable de transgression » (1 Tm 2, 14). Satan est le roi de la séduction. Ignace de Loyola, qui fut lui-même conduit au bord du désespoir par les ruses de Satan, décrit la manière dont le diable s'y prend pour nous séduire, entre autres, comme une « femme » ou comme un « amoureux frivole »¹⁵⁰.

« **Comme une femme** » Saint Ignace ne vise pas les femmes en général mais un type de femme, « faible quand on use de la force et forte quand on la laisse faire. »¹⁵¹ Pour avoir été aumônier de mouvements féminins catholiques lorsque j'étais encore curé de paroisse, je réentends ces personnes s'exprimer ainsi dans une réunion et de manière unanime : « Nous les femmes, on n'est pas comme vous les hommes, on n'a pas la force physique, alors on agit avec d'autres armes... on sait s'y prendre quand parfois on agit *gentiment, par en-dessous* ! » Satan n'est pas fou, s'il nous apparaissait dans toute sa noirceur et sa méchanceté, il sait très bien que nous nous enfuirions à grandes enjambées, il préfère agir « par en-dessous » ! Auprès des âmes averties, il propose rarement de faire un grand écart, seulement un petit déplacement de curseur, un petit péché véniel – qu'on appelle d'ailleurs « péché mignon » ce qui le rend si innocent et presque désirable. Mais voilà, péché véniel après péché véniel, nous nous installons tout en douceur sur une pente savonneuse : peu à peu, habitués au péché nous finissons par glisser sans même nous en rendre compte vers des péchés plus graves.

« **Comme un amoureux frivole** » Le diable peut prendre aussi le costume d'un « amoureux frivole » ajoute saint Ignace, qui pour séduire sans ennuis une femme mariée, veut « rester dans le secret et ne pas être découvert. »¹⁵² Satan mérite vraiment le nom du « démon du silence ». Il sait parfaitement que si ses manigances sont mises en lumière il perdra aussitôt la bataille, alors il cultive la *mélodie en sous-sol* : « Quiconque, en effet, commet le mal hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient démontrées coupables, mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, afin que soit manifesté que ses œuvres sont faites en Dieu » (Jn 3, 20-21). Ce démon muet a, par exemple, en horreur l'aveu du péché dans la confession personnelle – soit dit en passant, il ne doit certainement pas être étranger à la mise en place des absolutions collectives dans l'Église ! Face à un pécheur hésitant à se convertir, le Mauvais tentera de le persuader qu'il passera pour ridicule s'il va s'accuser à un prêtre, que le curé en question le déconsidérera s'il confesse ses misères, etc. La sainte Vierge raconte à sainte Maryam de Jésus crucifié, figure évoquée plus haut : « Il y a des êtres sur la terre qui, par suite de la fragilité humaine, tombent dans quelque faute, parfois même grave. Le démon met alors tout en œuvre pour intimider l'âme coupable, afin de l'empêcher d'accuser son péché. Il lui dit : 'Le prêtre te croit bonne, sainte ; comment oserais-tu lui avouer cette faute ? Quoi ! confesser ce péché à un homme ? Non, tu ne le feras pas'. L'âme trompée cache son péché ; elle continue à recevoir les sacrements ; un péché en attire un autre ; le démon finit par l'aveugler, et

¹⁵⁰ Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 325 à 327, pp. 188-189.

¹⁵¹ Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 325, pp. 188.

¹⁵² Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 326, pp. 188-189.

elle tombe en enfer¹⁵³. » À l'inverse, lorsque l'âme consent à exposer la vérité de ses misères, quelle grâce et quelle paix intérieure. La parole libère, c'est comme si la personne crachait une arête de poisson restée enfoncée dans sa gorge depuis des années. L'aveu n'est pas *humiliation* mais *libération*, c'est un acte très noble et si puissant qu'une fois prononcé, sur le champ, il jette le démon hors de l'âme, celui que l'Apocalypse appelle « l'accusateur, celui qui nous accuse jour et nuit devant notre Dieu » (Cf. Ap 12, 10). Le ministère de réconciliation des pécheurs est une des grandes joies du prêtre. Lorsqu'il entend une confession humble et vraie, le prêtre est témoin de ces œuvres des ténèbres qui, remontant à la lumière par l'aveu, sont aussitôt plongées dans la lumière de Dieu, et l'âme repart en paix et parfois même en pleurant de joie. Qu'on ne vienne jamais dire à un prêtre : « Ça ne doit pas être marrant de confesser ? » Accueillir un pénitent lavé et pacifié, étonné de se sentir aimé par le pauvre confesseur, savoir le Mauvais repartir honteux avec un coup de pied où je pense, contempler la joie de Dieu qui peut enfin lâcher un peu sa miséricorde... que c'est merveilleux de confesser ! « Il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de repentir » (Lc 15, 7). La joie du prêtre confesseur n'est rien d'autre qu'une participation à la joie même de Dieu qui fait miséricorde, qui se réjouit de déloger le Mauvais d'une âme et qui peut enfin retrouver avec délice la demeure de l'âme réconciliée.

▪ **Menteur et Maître du soupçon**

Selon notre Seigneur, le diable n'est pas seulement menteur mais aussi le « père du mensonge » (Jn 8, 44). Le Mauvais ne se contente pas de raconter de gentils bobards, il est le mensonge personnifié.

Le livre de la Genèse décrit merveilleusement sa technique de com fallacieuse. Le serpent n'entre pas en dialogue avec le premier couple par un très gros mensonge, il se discréditerait. Un petit mensonge lui suffit, l'important est d'amorcer le dialogue, d'accrocher sa proie tout en faisant bouger les lignes : « Alors Dieu a dit : vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ? » (Gn 3, 1). En répondant, la femme ne se rend pas compte qu'elle vient de mordre à l'hameçon et son cas s'aggrave puisqu'elle veut justifier les bonnes intentions de Dieu : on ne fait pas le poids dans le dialogue avec le diable. Ce dernier ne se fait pas prier et s'engouffre dans la brèche. Son mensonge va se faire plus insidieux, il s'approche sur un fond de rassurement : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! » (Gn 3, 4). « Ouf, se dit la femme, avec ce vendeur inconnu je me sens soudainement en confiance ! » C'est alors que le serpent assène le coup du lapin, il fait carrément mentir le bon Dieu : « Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal » (Gn 3, 5). Il vient de faire d'une pierre deux coups : il a réussi à faire douter l'âme quant aux intentions d'amour de Dieu – « Dieu vous impose un interdit, en fait, il a peur que vous lui voliez la vedette » – tout en flattant l'égo du premier couple : « Vous serez comme des dieux » (Gn 3, 5). L'affaire est dans le sac, un doute massif sur Dieu s'est immiscé

¹⁵³ Père Pierre ESTRATE, *Mariam sainte palestinienne, la vie de Marie de Jésus crucifié*, Éd. Téqui, p. 38.

dans le cœur du premier couple. Le fruit de l'arbre, auquel il ne fallait pas toucher sur ordre divin, devient tout d'un coup désirable. Ils en mangèrent et ce fut la chute. *Monsieur Genèse* [l'auteur du livre de la Genèse] n'a sans doute pas suivi les cours de *monsieur Freud* – et pour cause – mais quelle leçon de psychologie, quelle finesse dans l'analyse des êtres en présence et tout particulièrement de la manière de procéder de l'être maléfique.

Finalement dans chaque tentation qui nous traverse se reproduit un scénario similaire à celui que nous venons de décrire : flatterie de l'égo – que ce soit par le biais de l'orgueil, du plaisir, de la possession – et un doute subtil porté sur les intentions de Dieu – Satan veut nous persuader que les lois et les interdits de la morale sont des diktats castrateurs, opposés à notre bonheur profond. « Nous trouvons dans le livre de la Genèse, enseigne Jean-Paul II lors d'une catéchèse en 1986, une description précise de ce mensonge et de cette falsification de la vérité sur Dieu, que Satan (sous forme de serpent) essaya de transmettre au premier représentant du genre humain : Dieu serait jaloux de ses prérogatives et à cause de cela imposerait des limites à l'homme. Satan invite l'homme à se libérer de l'imposition de ce joug pour devenir 'comme Dieu'¹⁵⁴. »

Avec l'ère moderne et ses Maîtres du soupçon – Marx, Nietzsche, Freud sans oublier tous les grands prêtres de la déconstruction –, le diable à tout bonnement change de braquet. Il ne se contente plus de faire du cas par cas, distillant le doute sur Dieu dans les âmes individuelles, ce sont des sociétés entières qu'il a réussi à contaminer par le soupçon et qui passent leur temps à le régurgiter. Lorsque le soupçon se porte lourdement sur Dieu, tôt ou tard l'homme finit par se soupçonner lui-même, l'autodestruction n'est pas loin. Le cardinal Robert Sarah ose un diagnostic grave et lucide sur les sociétés occidentales dites libres et libérées : « L'Europe semble programmée pour s'autodétruire. Elle n'a de vision de son avenir que sur les plans économique et militaire. Ses racines judéo-chrétiennes sont oubliées. L'Occident semble se haïr et prêt à se suicider. [...] La persécution la plus destructrice du christianisme se déroule aujourd'hui dans les démocraties occidentales. On y a tué Dieu. De plus en plus, le chrétien est marginalisé, terrorisé, humilié, ridiculisé¹⁵⁵. »

▪ **Le champion du découragement**

Nous avons peut-être entendu cette gentille histoire pleine de vérité au sujet du diable. Ses affaires ne marchant plus très bien, il se décida à mettre en vente tous les outils maléfiques dont il se servait pour faire tomber les créatures. Il eut pourtant de la peine à se défaire de son arme préférée : le découragement. Il le mit en vente mais à un prix extrêmement élevé, inabordable. Il s'expliqua : « Cette arme est usagée parce que je l'utilise avec presque tout le monde et très peu de gens savent qu'elle m'appartient. Une fois que j'ai réussi à l'introduire dans l'âme, je la manœuvre sans difficulté et je la mène où il me plaît¹⁵⁶. »

¹⁵⁴ JEAN-PAUL II, *catéchèse* du 13 août 1986.

¹⁵⁵ Cardinal Robert SARAH, *Le soir approche et déjà le jour baisse*, Éd. Fayard, p.278 et 376.

¹⁵⁶ Cf. Père Pierre DESOUEMONT, *Gagner le combat spirituel*, Éd. de l'Emmanuel, p. 70.

Qui parmi nous n'a pas traversé des périodes de découragement ? Cet abattement possible dans le cœur d'un frère réclame bien sûr écoute et miséricorde de notre part. Mais dans l'affaire, le découragé n'est pas que *victime* de l'accablement, il peut aussi en être le *complice*. En effet, en regardant de plus près le découragement, on découvre que s'y glisse souvent un orgueil très subtil : orgueil du nouveau converti ou du catholique de souche qui ne supporte pas le spectacle de ses défauts ou qui s'en veut à mort suite à certaines chutes qu'il pensait avoir vaincues avec le temps. Et voilà qu'après une chute lamentable, un mouvement de colère, une remontée de jalousie, etc., mon miroir, mon beau miroir tombe à terre et se brise en mille morceaux, je ne peux plus y contempler la belle image de moi-même, « l'idéal du moi ». Humiliation suprême ! « Ces colères, écrit saint François de Sales, dépits et aigreurs que l'on a contre soi-même tendent à l'orgueil et n'ont origine que de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiète de nous voir imparfaits. C'est l'amour-propre qui fait que nous nous impatientons de nous voir pauvres et misérables¹⁵⁷. »

Nous saisissons mieux pourquoi le découragement est l'arme suprême de Satan : au bout de l'accablement se trouve la désespérance, ce « péché contre l'Esprit » (Cf. Mc 3,28-29) qui n'accepte plus de se laisser sauver par le Rédempteur. Lorsque le diable a réussi à inoculer dans une âme ce désespoir vis-à-vis du salut, elle lui appartient sur le champ, elle est mûre pour l'enfermement éternel. Judas est le portrait type de ce découragé-désespéré. Lorsqu'il prend conscience de sa haute et irréparable trahison, il se dit : « Je suis tombé trop bas, je ne me le pardonnerai jamais et surtout, Dieu ne me le pardonnera jamais », et « il alla se pendre », dit l'Évangile (Mt 27, 5).

L'expérience de la divine miséricorde au cœur de nos misères est l'antidote par excellence au découragement. Nous nous décourageons parce que nous nous regardons trop à hauteur d'homme, à hauteur de notre vertu humaine trop humaine. La vraie vie de disciple du Christ commence lorsque l'âme consent à vivre et à se regarder humblement sous le regard de Dieu. La personne fera tout pour offrir à Dieu des « B.A. » – des bonnes actions –, mais si malgré tout elle vient à tomber, elle se relèvera aussitôt et offrira à Jésus sa misère pour mieux glorifier sa Miséricorde. Il est très possible que notre Seigneur, qui ne veut jamais le péché, prenne un « malin » plaisir à nous faire toucher le fond de notre misère, pour que relèvement après relèvement, nous apprenions enfin à vivre humblement sous le regard de son amour inconditionnel. Sainte Faustine Kowaska vient de tomber dans une légère imperfection, elle se plonge aussitôt dans la confiance en Dieu. Elle entend alors ces paroles de la part de Jésus : « Sans cette petite imperfection, tu ne serais pas venue vers moi. Sache-le, chaque fois que tu viens vers moi en t'humiliant et que tu demandes pardon, je déverse une immensité de grâces sur ton âme, et ton imperfection disparaît à mes yeux, je ne vois que ton amour et ton humilité ; tu ne perds rien, mais tu gagnes beaucoup¹⁵⁸. »

¹⁵⁷ Saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, III^e partie, Chap. IX, Éd. de la Pléiade, 1969, p. 156.

¹⁵⁸ Sainte FAUSTINE, *Petit Journal*, n° 1293.

• Le diviseur

La communion, l'amour fraternel est ce qui devrait distinguer les chrétiens : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). Selon Jésus l'unité entre frères est même une des conditions de l'évangélisation : « Qu'ils soient UN en nous *afin que* le monde croie » (Jn 17, 21). Saint Augustin va jusqu'à dire que l'exercice de notre charité est le « sacrement » visible de l'invisible Trinité d'amour : « Tu vois la Trinité quand tu vois la charité¹⁵⁹. »

Avec Satan nous sommes à l'extrême opposé. Coupé de l'amour de Dieu par orgueil, il met désormais toutes ses forces à détruire ce qui ressemble à de l'amour authentique, à la charité vécue, à l'unité. Il mérite bien le nom de diable (*diabolein* en grec = *diviseur*). On le voit à l'œuvre dès les premières pages de la Bible, après la chute du premier couple : « Il y aura une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien » (Cf. Gn 2, 15) ; « Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi » (Gn 3, 16). Et le film se poursuit avec Caïn et Abel...

Le diable est l'être « anti-amour », il ne supporte pas de voir des gens s'aimer en vérité. Il cherche par tous les moyens à diviser, à susciter des jalousies, des rancunes, afin de mieux déchirer les relations, fragiliser le lien social. Quand, de nos jours, on voit la rapidité avec laquelle les couples se font et se défont, les divisions dans les familles, les jalousies dans certaines communautés chrétiennes, la violence et la haine communautariste, on est en droit de se demander si le Mauvais ne « règne » pas sur notre monde et dans certains secteurs de l'Église. Propos du pape Paul VI, voici déjà près d'un demi-siècle : « Devant la situation de l'Église d'aujourd'hui, nous avons le sentiment que, par quelques fissures, la *fumée de satan* est entrée dans le peuple de Dieu. Nous voyons le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement. [...] On met sa confiance dans le premier prophète profane venu [...] Le doute est entré dans les consciences et il est entré par des fenêtres qui devraient être ouvertes à la lumière¹⁶⁰. »

5.2. Échographie de la tentation

5.2.1. Mécanisme de la tentation

C'est par de nombreuses tentations consenties qu'on sombre peu à peu, que notre conscience morale s'érode au point de glisser vers le mépris du souverain Bien. Avant même d'envisager une quelconque stratégie spirituelle face à la tentation il est bon d'en avoir une échographie relativement claire : savoir *comment marche* la tentation est le moyen le plus avisé pour adopter la *démarche* ad hoc de combat !

¹⁵⁹ Saint AUGUSTIN, *De Trinitate*, VIII, 8, 12, CCL 50, 287, Bibliothèque augustinienne 16, Paris (1955), p. 65.

¹⁶⁰ PAUL VI, *Homélie* du 29 juin 1972.

▪ À la racine, le désir

La tentation s'origine dans le désir. Le désir en tant que tel n'est pas mauvais. Ajoutons par ailleurs que si l'on doit distinguer les *désirs spirituels* – le désir de Dieu, pour faire bref – et les *désirs sensibles*, charnels, on ne doit pas pour autant les opposer : les premiers seraient propres et les seconds sales, indignes de Dieu ! Selon l'Écriture et l'Église, l'homme est créé par Dieu comme un être de désir. Dieu a comme déposé son désir divin à l'intérieur des désirs de l'homme, lorsque ces derniers sont bien sûr conformes à sa volonté : « Le Christ, notre Dieu, est le but de tout désir », dit saint Syméon le Nouveau Théologien¹⁶¹.

▪ La tentation à la loupe

La tentation naît donc du désir, plus précisément de l'attrait envers le mal. C'est dans le péché des origines qu'il faut trouver la cause de cette corruption du désir. Depuis la faute d'Adam, notre nature avec ses diverses facultés, s'est trouvée désunie. Si bien que désormais nous sommes tiraillés entre les forces du bien et cette concupiscence qui cherche à nous entraîner au péché. Saint Paul décrit cette double loi, de l'inclination au bien et au mal, qui bataille en nous : « Je trouve donc une loi s'imposant à moi, quand je veux faire le bien ; le mal seul se présente à moi. Car je me complais dans la loi de Dieu du point de vue de l'homme intérieur ; mais j'aperçois une autre loi dans mes membres qui lutte contre la loi de ma raison et m'enchaîne à la loi du péché qui est dans mes membres » (Rm 7, 21-23). « Chacun, écrit l'épître de saint Jacques, est éprouvé par sa propre convoitise qui l'attire et le leurre. Puis la convoitise, ayant conçu, donne naissance au péché, et le péché, parvenu à son terme, enfante la mort » (Jc 1, 14-15). À la lumière de ce verset, décrivons en ses grandes lignes le mécanisme de la tentation. Nous pouvons décomposer le processus de la tentation ainsi : des sens à l'imagination, de l'imagination au désir, du désir mauvais à l'acte pécheur.

Les sens. La tentation – comme la vertu d'ailleurs – passe forcément par notre nature humaine. Or les sens sont comme des fenêtres qui nous ouvrent au réel. C'est donc souvent par les sens que nous sommes tentés. Même pour une tentation d'orgueil, c'est la sensibilité qui est tout d'abord flattée. Évitions d'enfermer les sens uniquement dans la sensualité ou la gourmandise, la tentation sensible est beaucoup plus large que cela.

L'imagination. Notre imagination est une puissance tout intérieure mais très en lien avec le sensible. Il suffit parfois d'une impression pour que se déclenche une grosse colère ; il suffit d'une image pour que surgisse une violente tentation charnelle ; il suffit d'un souvenir passé pour qu'une chape de tristesse profonde nous accable soudainement. Parfois même, il suffit d'un simple parfum : un ancien alcoolique se croyait définitivement guéri, et voici qu'en s'asseyant à un bar pour boire un Perrier, son odorat est soudainement saisi par le parfum particulier d'un whisky très et trop aimé par le passé, une tentation violente et irrésistible le prend littéralement à la gorge.

¹⁶¹ Saint SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses*, XX, 24-26.

Le consentement volontaire. Ce n'est pas pour rien qu'on appelle l'imagination, « la folle du logis » : elle est sacrément imaginative, l'imagination ! Elle a une capacité énorme à développer des scénarios, à les tricoter, à les gonfler. Les tentations vont donc être décuplées par notre imaginaire et si nous ne coupons pas court à ce cinéma intérieur, notre désir fragile et facilement enclin au mal va très vite acquiescer, succomber. Du désir mauvais nous basculerons alors dans l'acte mauvais.

5.2.2. Sentir n'est pas consentir

Avec cette mise à plat du mécanisme de la tentation, nous avons en main ce qu'il faut pour discerner lorsqu'il y a-t-il vraiment péché. Car être tenté n'est pas encore pécher, « sentir n'est pas consentir », selon le mot de saint François de Sales. Pour mieux repérer la frontière entre tentation et péché, distinguons trois phases dans le processus qui conduit au péché : suggestion, délectation, et consentement.

▪ Suggestion

Pour expliquer aux chrétiens qu'au premier stade de la tentation, la suggestion, il n'y a pas encore péché, mais seulement suggestion au péché, saint François de Sales rapporte le témoignage très parlant de sainte Catherine de Sienne. « Le malin esprit, écrit-il dans *l'Introduction à la vie dévote*, eut congé de Dieu d'assaillir la pudicité de cette sainte vierge [Catherine de Sienne], avec la plus grande rage qu'il pourrait, pourvu toutefois qu'il ne la touchât point. Il fit donc toutes sortes d'impudiques *suggestions* à son cœur, et pour davantage l'émouvoir, venant avec ses compagnons en forme d'hommes et de femmes, il faisait mille et mille sortes de charnalités et lubricités à sa vue ; ajoutant des paroles et sermones très déshonnêtes, et bien que toutes ces choses fussent extérieures, si est-ce que par le moyen des sens elles pénétraient bien avant dedans le cœur de la vierge, lequel, comme elle confessait elle-même, en était tout plein, ne lui restant plus que la fine pure volonté supérieure, qui ne fût agitée de cette tempête de vilenie et délectation charnelle. Ce qui dura fort longuement, jusqu'à ce qu'un jour Notre Seigneur lui apparut, et elle lui dit : 'Où étiez-vous, mon doux Seigneur, quand mon cœur était plein de tant de ténèbres et d'ordures ?' À quoi il répondit : 'J'étais dans ton cœur, ma fille.' – 'Et comment, répliqua-t-elle, habitiez-vous dans mon cœur, dans lequel il y avait tant de vilenies ? Habitiez-vous donc en des lieux si déshonnêtes ?' Et Notre Seigneur lui dit : 'Dis-moi, ces sales cogitations de ton cœur te donnaient-elles plaisir ou tristesse, amertume ou délectation ?' Et elle dit : 'Extrême amertume et tristesse.' Et lui répliqua : 'Qui était celui qui mettait cette grande amertume et tristesse dans ton cœur, sinon moi qui demeurais caché au fond de ton âme ? Crois, ma fille, que si je n'eusse pas été présent, ces pensées, qui étaient autour de ta volonté et ne pouvaient l'expugner, l'eussent sans doute surmontée et seraient entrées dedans, eussent été reçues avec plaisir par ton libéral arbitre, et ainsi eussent donné la mort à ton âme ; mais parce que j'étais dedans, je mettais ce déplaisir et cette résistance en ton cœur par laquelle il se refusait tant qu'il pouvait à la tentation, et ne pouvant pas tant qu'il voulait, il en

sentait un plus grand déplaisir et une plus grande haine contre celle et contre soi-même ; et ainsi ces peines étaient un grand mérite et un grand accroissement de ta vertu et de ta force'. »¹⁶² Le témoignage de notre Seigneur est très clair, au stade de la suggestion, même avec la violence d'une tentation charnelle, il n'y a pas encore péché.

▪ Délectation

La délectation est l'émotion parfois violente que la suggestion provoque. Nous sommes toujours au stade de la provocation émotionnelle de la suggestion, mais pas encore dans le consentement volontaire. Notre docteur des âmes cité à l'instant, François de Sales, explique : « Quant à la délectation qui peut suivre la tentation, pour autant que nous avons deux parties en notre âme, l'une inférieure et l'autre supérieure, et que l'inférieure ne suit pas toujours la supérieure mais fait son cas à part, il arrive maintes fois que la partie inférieure se plaît en la tentation, sans le consentement, mais contre le gré de la supérieure : c'est la dispute et la guerre que l'apôtre saint Paul décrit, quand il dit que 'sa chair convoite contre son esprit', qu'il y a 'une loi des membres et une loi de l'esprit', et semblables choses. »¹⁶³

▪ Consentement

Il n'y a véritablement péché qu'avec le troisième stade de la tentation, lorsque l'âme acquiesce volontairement à la suggestion mauvaise, lorsqu'elle la laisse pénétrer en elle au point de s'y arrêter, de s'y complaire. Nous ne sommes plus dans le *sentir* mais dans le *consentir*. Un propos de Jésus éclaire cela lorsqu'il enseigne la chasteté à ses disciples : « Moi je vous dis : Quiconque *regarde une femme pour la désirer* a déjà commis, dans son cœur, l'adultère avec elle » (Mt 5, 28). En reprenant les paroles de Jésus, on peut dire que *Regarder une femme* relève des deux premières phases : il n'y a pas encore péché. Mais lorsque l'âme regarde la femme *pour la désirer*, alors il y a consentement volontaire à la suggestion mauvaise, il y a péché d'adultère.

Cette distinction entre sentir et consentir n'a rien à voir avec cette casuistique qui se plaît à couper les cheveux en quatre. Bien au contraire ce discernement du processus de la tentation, de ce qui n'est pas encore péché et de ce qui le devient réellement est un service rendu à la conscience afin qu'elle ne voie pas du péché partout. Un premier mouvement de colère n'est pas encore péché mais une réaction sensible de la nature. Ce « coup de sang » devient péché lorsqu'il est entretenu et se transforme en ressentiment. Cette distinction entre péché et ce qui ne l'est pas encore est non seulement utile pour tout un chacun, elle est une bonne nouvelle libératrice pour ces âmes douloureuses que sont les scrupuleux, si prompts à voir du péché partout, jusque dans les émotions à l'état brut. Ayons compassion envers ces âmes scrupuleuses, certaines vivent un véritable martyre. Lorsque la tendance au scrupule est trop lourde, lorsque la personne est tentée

¹⁶² Saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote* 4, 4, in *Œuvres*, Éd. Gallimard, Paris, 1969, pp. 260-261. Cf. Sainte CATHERINE DE SIENNE, *Lettre* 198 à sœur Barthelemi della Seta, religieuse du monastère de Saint-Etienne à Pise.

¹⁶³ Saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote* 4, 3, in *Œuvres*, Éd. Gallimard, Paris, 1969, p. 259.

d'y revenir sans cesse à chaque confession, son combat spirituel aura des accents particuliers. Tout d'abord les personnes scrupuleuses s'attacheront à développer une immense confiance en la bonté de Dieu : « Mon Dieu n'est pas étroit et ne s'arrête point aux minuties, écrit Sainte Thérèse d'Avila. Dans ses comptes avec nous, il ne chicane pas, il est large [...] Persuadez-vous bien que Dieu ne s'arrête pas, comme vous pourriez le croire, à une foule de petites choses : ainsi, gardez votre âme et votre esprit libres de ces inquiétudes et de ces angoisses qui pourraient vous empêcher de faire beaucoup de bien. »¹⁶⁴ Ces âmes accablées trouveront par ailleurs grand bénéfice à suivre « scrupuleusement » les conseils suivants de saint Alphonse de Liguori : « Que le confesseur prescrive au pénitent : 1° de cultiver beaucoup l'humilité, car souvent l'orgueil entraîne les scrupules ; 2° de s'abstenir des livres excitant les scrupuleux et d'éviter la société des scrupuleux ; 3° de ne pas passer longtemps à l'examen de conscience ; 4° de fuir l'oisiveté, car l'esprit s'y remplit d'appréhensions vaines ; 5° de prier instamment Dieu de lui donner l'obéissance à son confesseur. »¹⁶⁵

5.3. « Connais-toi toi-même »

Nous le disions plus haut, Satan est extrêmement intelligent. À la différence d'un commercial qui la plupart du temps n'a qu'un produit standardisé à proposer à l'ensemble de sa clientèle, le démon, lui, a dans ses valises une panoplie impressionnante de « marchandises » correspondant au profil de chacun de ses clients. Il excelle dans le marketing personnalisé ! Il sait parfaitement adapter sa tactique en fonction des dispositions intérieures de l'âme. Par ailleurs il a le don de repérer le point faible de sa proie et même ses qualités, tout ceci pour mieux la faire tomber. Il donc nécessaire de faire sien le principe bien connu de Socrate : « Connais-toi toi-même »¹⁶⁶. Les saints ne méprisent pas ce principe humain de vie mais ils le « christianisent », préconisant, non pas une lucidité sur soi qui tourne à vide mais une connaissance de soi dans la connaissance de Dieu : « Maintenant que vous avez *connu* Dieu ou plutôt qu'il *vous a connus* » (Ga 4, 9). Dans cet esprit, sainte Angèle de Foligno écrit : « Se connaître ! connaître Dieu ! voilà la perfection de l'homme. »¹⁶⁷ Avant même d'entrer dans le combat spirituel, une des premières tâches consiste donc à s'asseoir afin de savoir quelle est mon orientation profonde envers Dieu : « Qui de vous en effet, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? » (Lc 14, 28). Il est nécessaire par ailleurs de repérer mes points de fragilité mais aussi mes qualités et autres charismes qui peuvent malheureusement devenir un piège si j'en viens à me les approprier.

¹⁶⁴ Sainte THERESE D'AVILA, *Chemin de la perfection*, n° 23 et n° 41. Cité par l'abbé Jean-Pascal PERRENX, *Théologie morale fondamentale, Tome 3 : la conscience*, Éd. Téqui, pp. 245-246.

¹⁶⁵ Saint ALPHONSE DE LIGUORI, *Theologia moralis*, 1, 12, p. 6.

¹⁶⁶ Il semblerait que le principe moral de Socrate, « connais-toi toi-même » ne soit pas exactement de lui : cette devise était inscrite au frontispice du Temple de Delphes, Socrate l'a repris à son compte.

¹⁶⁷ Sainte Angèle de FOLIGNO, *trad. Hello*, chap. LVII. Cité par le père MARIE-EUGENE DE L'ENFANT-JESUS, *Je veux voir Dieu*, Éd. du Carmel, p. 46, note de bas de page n° 1.

5.3.1. Quelles sont mes dispositions intérieures profondes ?

Lorsqu'il rôde autour d'une âme pour la tenter, le démon en tacticien machiavélique qu'il est, commence par faire une photographie des lieux : cette âme cherche-t-elle résolument Dieu ou se laisse-t-elle aller au péché, à la tiédeur ? Cette histoire pleine de sagesse racontée par Mère Teresa campe merveilleusement ces deux attitudes : « Voici l'histoire d'un pèlerin qui arrive devant une très grande ville. Il voit un diable qui dort là et il le réveille pour lui demander pourquoi il ne travaille pas. Le diable répond que les gens de cette ville sont si mauvais qu'il n'a pas besoin de les tenter. Puis, alors qu'il repart de la ville, le pèlerin arrive à une petite maison devant laquelle il y a un grand nombre de démons, des centaines, et tous sont très occupés ; le pèlerin leur demande pourquoi. Ils répondent qu'à l'intérieur habite un ermite qu'on leur a dit d'essayer de piéger ne serait-ce qu'une seconde, mais ils n'y arrivent pas, car cet homme est fervent en prière et pur. »¹⁶⁸

Saint Ignace de Loyola, grand maître du discernement, évoque ces deux dispositions intérieures de l'âme.

- Vis-à-vis des âmes qui sont installées dans le péché ou la tiédeur, « chez ceux qui vont de péché mortel en péché mortel », dit saint Ignace, comment s'y prend le tentateur et comment agit à l'inverse le bon esprit ? « L'ennemi, écrit saint Ignace a l'habitude de leur proposer des plaisirs apparents : il leur fait imaginer des jouissances et des plaisirs des sens, pour mieux les conserver et les faire croître dans leurs vices et leurs péchés. » L'Esprit Saint ou le bon ange de la personne engoncée dans le mal, lui, « utilise une manière de faire inverse : il les aiguillonne et mord leur conscience par le jugement moral de la raison. »¹⁶⁹
- Dans la situation inverse, lorsque le Mauvais se trouve face à une personne qui s'efforce de progresser dans la loi du Seigneur, dans l'amour de Dieu et du prochain « chez ceux qui se purifient intensément de leurs péchés et, qui s'élèvent du bien vers le mieux » précise à nouveau saint Ignace, les tactiques des deux esprits sont inversées : « Le propre du mauvais esprit est de mordre, d'attrister et de mettre des obstacles, en inquiétant par de fausses raisons pour qu'on n'aille pas plus loin. » L'Esprit Saint ou le bon ange de la personne orientée vers le bien, lui, « donne courage et force, consolations, larmes, inspirations et quiétude, en rendant les choses faciles et en écartant tous les obstacles, pour qu'on aille plus avant dans la pratique du bien. »¹⁷⁰

On l'aura compris, connaître l'orientation profonde de notre cœur – recherche du bien ou laisser-aller – est décisive pour discerner l'origine maléfique ou divine des mouvements intérieurs qui nous traversent, pour connaître l'origine de ces « mordillements intérieurs » qui, dans un sens ou dans un autre, fonctionnent comme un avertisseur.

¹⁶⁸ Mère TERESA, *Quand l'amour est là, Dieu est là*, Éd. Parole et Silence/Desclée de Brouwer, p. 160.

¹⁶⁹ Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 314, p. 183.

¹⁷⁰ Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 315, p. 184. Dans un autre passage Ignace explique cette manière d'agir opposée des deux esprits : « La cause en est que la disposition de l'âme est opposée ou semblable à celle des anges. En effet, quand elle leur est opposée, ils entrent avec fracas, en frappant les sens de façon perceptible. Mais quand elle est semblable, ils entrent en silence, comme chez eux, portes ouvertes. » : Saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Coll. Christus, Éd. Desclée de Brouwer Bellarmin, n° 335, pp. 192-193.

5.3.2. Quelles sont mes failles, mes fragilités ?

Napoléon disait que « l'art de la guerre consiste à choisir avec soin son point d'attaque et à y consacrer toutes ses forces. » Si notre Adversaire constate que nous désirons Dieu, il ne va pas nous attaquer de face, mais plutôt de côté, là où nous présentons un point de fragilité. Comme sur un ring de boxe, il va s'ingénier à repérer notre point faible, la zone où notre garde est davantage à découvert, et à ce point précis il va concentrer tous ses coups jusqu'à fragiliser, percer notre défense.

S'il en est ainsi de la tentation portée contre les âmes portées à l'amour vrai, elles auront tout intérêt à bien se connaître, et pour cela à repérer leurs failles, fragilités, et autres points faibles : « La considération de nos péchés et la connaissance de nous-mêmes, enseigne saine Thérèse d'Avila, est le pain avec lequel il faut [...] prendre tous les autres mets, si délicats qu'ils soient ; sans lui l'âme ne pourrait se soutenir. »¹⁷¹

Afin de mieux connaître nos points de fragilité et renforcer la garde, voici quelques exemples très simples pour aider à un examen de conscience :

- À celui qui est facilement enclin à la tristesse, le Mauvais se chargera de le tenter par le désespoir. Le démon avoua au saint curé d'Ars, « que tu me fais souffrir !... S'il y en avait trois comme toi sur la terre, mon royaume serait détruit... tu m'as enlevé plus de quatre-vingt mille âmes »¹⁷². Le tentateur cherchait à plonger le saint curé dans le désespoir en le confrontant à son impressionnante mission. Plus les pécheurs affluaient, « plus une sorte d'affolement le saisit, à la pensée que ses péchés entravaient l'action de la grâce. »¹⁷³
- À celui qui a souvent peur de manquer, le démon l'invitera à capitaliser et même à voler, espérant ainsi le sécuriser faussement en accumulant l'avoir. Enseignement très concret de Mère Teresa à ses sœurs missionnaires de la Charité : « Le diable ne vous demandera jamais de voler quelque chose de gros. Il est très *chalak* (rusé en bengali). Il vous dira : "Prends seulement dix *naya paisa* (menue monnaie locale) dans la bourse de voyage." Et le jour suivant, un peu plus... petit à petit. Il ne vous dira jamais de prendre dix *roupies* dès le premier jour, mais le jour viendra où il vous dira de prendre une grosse somme sur la table de Mère. »¹⁷⁴
- À celui qui aspire à être reconnu, le prince des ténèbres l'encouragera à travailler et même à très bien travailler, mais uniquement dans le but d'obtenir des louanges pour son savoir, sa réussite sociale ou l'étalage de ses richesses. Nous connaissons bien l'histoire de l'orgueilleuse grenouille qui se gonfle tellement le poitrail dans le but d'être aussi grosse que le bœuf, et elle finit par éclater ! Saint Jean Climaque va jusqu'à dire

¹⁷¹ Sainte THERESE D'AVILA, *Œuvres complètes*, « Vie écrite par elle-même », Éd. du Seuil, Chap. XIII, p. 131.

¹⁷² A. MONNIN, *Vie de J-M Vianney*, Douniol, Lyon, 1861, Tome I, p. 439.

¹⁷³ A. RAVIER, *Le Curé d'Ars. Un prêtre pour le peuple de Dieu*, Éd. Parole et Silence, 1999, p. 97.

¹⁷⁴ Mère TERESA, *Quand l'amour est là, Dieu est là*, Éd. Parole et Silence/Desclée de Brouwer, pp. 159-160.

que l'orgueilleux « n'a pas besoin du démon, car il est devenu pour lui-même un démon et un ennemi. »¹⁷⁵

5.3.3. Veiller au bon usage de nos dons et de notre ferveur

Lorsque le diable constate que ses attaques n'arrivent à rien par nos points faibles, il se portera sur nos points forts, c'est-à-dire nos qualités et nos charismes pour nous amener à la chute. Lui, l'orgueil personnifié, sait que le cœur de l'homme est aussi porté à la vanité, à s'approprier les dons que Dieu a gratuitement déposés en lui. Satan est si vicieux qu'il est capable de favoriser nos qualités et autres charismes, pour que, parvenus à un certain niveau de *gloire*, nous tombions dans la *gloriole* : « Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez votre gloire les uns des autres et ne cherchez pas la gloire qui vient du Dieu unique » (Jn 5, 44). Dans notre conquête de la vertu, dans notre générosité apostolique, tout peut sembler pour la gloire de Dieu, sauf qu'un petit vers vient s'immiscer subrepticement en nous jusqu'à ronger de l'intérieur le si beau fruit : le désir du succès finit par corrompre notre service de la mission ; l'âme ne se reçoit plus de Dieu mais arrête à elle la gloire qui devrait revenir à Dieu l'unique donateur. Pourrissement de la vie spirituelle ou de la mission. « Qu'importent les qualités naturelles, prévient le Père Marie-Eugène, la grande richesse, c'est d'être pris par l'Esprit, d'être transformé par l'Esprit. »¹⁷⁶

Le Mauvais... est si mauvais, qu'il est capable de nous faire trébucher par le biais de la vertu et de la ferveur lorsqu'elle en vient à manquer de discrétion, d'équilibre. Un exemple très parlant est donné par le père Lorenzo Scupoli, une des grandes figures de la tradition spirituelle en matière de combat spirituel : « Voilà, je suppose, une personne malade qui supporte patiemment son mal. Le démon, sachant que, par ce moyen, elle acquerra l'habitude de la patience, lui met devant les yeux beaucoup d'œuvres saintes qu'elle pourrait faire dans un autre état, et il s'efforce de lui persuader que, si elle se portait bien, elle servirait mieux le Seigneur et serait plus utile aux autres et à elle-même. Lorsqu'il est parvenu à exciter ces désirs en son cœur, il les fortifie peu à peu, jusqu'à la rendre inquiète de ne pouvoir mettre ces désirs à exécution comme elle voudrait bien. Et plus ces désirs grandissent et se fortifient, plus l'inquiétude augmente. [...] Mais voyant que la guérison se fait attendre, elle se trouble au point de devenir tout à fait impatiente. C'est ainsi que de la vertu qu'elle pratiquait, elle tombe, sans s'en apercevoir, dans le vice contraire. »¹⁷⁷

Avons-nous remarqué que chez les grands et vrais apôtres du Seigneur, chez les évangélistes porteurs d'une véritable fécondité divine, leurs œuvres sont toujours marquées au coin par une forme d'humiliation, de pauvreté, de croix ? Le Très-haut ne prend pas plaisir à humilier ses amis, mais il sait que le cœur des hommes est prompt à voler les œuvres de Dieu. Alors pour les prémunir d'une telle tentation, il plante souvent une écharde dans la chair ou le cœur de ses apôtres, ainsi ils demeurent suspendus à la grâce divine, parfaitement convaincus que tout leur vient de Dieu. Et plus cette conscience est

¹⁷⁵ Saint Jean CLIMAQUE, *L'Echelle*, XXII, 25.

¹⁷⁶ Père MARIE-EUGÈNE DE L'ENFANT-JESUS, *Conférence* août 1966, inédit.

¹⁷⁷ Père Lorenzo SCUPOLI (1530 - †1610), *Le combat spirituel*, Éd. Artège, pp. 139-140.

aigüe plus grande est leur fécondité : « Tous ceux qui ont travaillé dans l'Église ont senti cette pauvreté, enseignait encore le père Marie-Eugène. Il faut sentir sa pauvreté pour appeler Dieu. Quand on sent sa force, on travaille avec sa force. Quand on sent sa pauvreté, on est obligé d'appeler continuellement Dieu. Cette pauvreté, cette privation oblige à aller à Dieu. C'est la formation que Dieu impose aux âmes avec qui il veut travailler. Il leur fait sentir leur rien, leur pauvreté, pour qu'elles l'appellent. Il crée en elles la docilité par la pauvreté, il en fait des mendiante pour les rendre dociles. Dieu crée la docilité par la pauvreté spirituelle. »¹⁷⁸

6. Vademecum du combat spirituel

¹⁷⁸ Père MARIE-EUGENE DE L'ENFANT-JESUS, *Conférence* du 15 mai 1959.

Le combat spirituel est éminemment personnel. Aucun autre, pas même notre meilleur ami, ne peut le mener à notre place. Ceci dit, il est hautement recommandé de ne pas avancer seul sur ce terrain mouvant. Considérons les grands alliés de notre combat spirituel.

6.1. Apprendre à se recevoir de l'Esprit Saint pour mener le combat spirituel

Certains semblent n'arriver à rien dans le combat contre leurs péchés, d'autres finissent par désespérer d'eux-mêmes. Cela provient souvent qu'ils comptent trop sur leurs propres forces, leurs propres vertus et pas assez sur le *Défenseur* de leur âme, à savoir le Saint Esprit. Le combat *moral* doit être mené à partir de la vie *théologique* ! La guerre spirituelle n'est pas d'abord la nôtre mais celle du Christ agissant en nous et avec nous : « Ce combat n'est pas le vôtre mais celui de Dieu » (2 Ch 20, 15). Notre combat personnel doit donc être enchâssé dans le combat victorieux du Christ. Quelques moyens pour apprendre à se recevoir d'en haut...

6.1.1. La prière.

La prière de supplication se trouve au fondement de la vie morale, puisqu'il s'agit de recevoir la grâce d'en-haut pour vivre en grâce. Prier ne consiste pas seulement à « faire » des prières, elle est une invitation à se recevoir de Dieu. Saint Jean de la Croix n'enseigne-t-il pas que « la foi donne Dieu même »¹⁷⁹ ? Pour beaucoup de fidèles la fréquentation de la vie des saints et de leur enseignement est la meilleure manière d'entrer de plein pied dans la Bible. Nous connaissons le bon mot de saint François de Sales : « Il n'y a pas plus de différence entre l'Évangile écrit et la vie des saints qu'entre une musique notée et une musique chantée¹⁸⁰. »

6.1.2. La Parole de Dieu

À la prière, il faut joindre cette nourriture précieuse qu'est la Parole de Dieu : « L'Écriture, dit saint Grégoire le Grand, *grandit* avec ceux qui la lisent¹⁸¹. » L'Écriture est réellement porteuse de la force de Dieu. Saint Augustin en fit les frais. Avant sa conversion au christianisme, il éprouvait mille peines à se défaire des passions de la chair. Un jour, alors qu'il lisait les paroles de saint Paul aux Romains 13, 11ss, « laissons-là les œuvres de ténèbres [...]. Comme il sied en plein jour, conduisons-nous avec dignité : [...] pas de luxure ni de débauche », Augustin sentit « une lumière de sérénité » envahir son cœur et à partir de ce moment il fut guéri de l'esclavage de la chair¹⁸².

¹⁷⁹ Saint JEAN DE LA CROIX, *Œuvres complètes*, « Cantique spirituel » B 12, 4, Éd. du Cerf, p. 1272.

¹⁸⁰ Saint FRANÇOIS DE SALES, *Œuvres*, Édition complète par la Visitation d'Annecy, 12, 306.

¹⁸¹ Saint GREGOIRE LE GRAND, *Moralia sur Job*, 20, 1 (CC 143 A, p. 1003).

¹⁸² Saint AUGUSTIN, *Confessions*, VIII, 12.

6.1.3. Les sacrements et les sacramentaux

On accordera bien évidemment une grande place à la pratique des sacrements, tout particulièrement l'Eucharistie et la confession. *Pratiquer* les sacrements est le meilleur moyen de *se laisser pratiquer* par la grâce de Dieu ! Chesterton, le grand écrivain anglais converti au catholicisme, raconte : « Quand les gens me demandent : ‘Pourquoi vous êtes-vous uni à l’Église de Rome ?’, la première réponse est : ‘Pour me libérer de mes péchés’. Parce qu’il n’y a aucun autre système religieux qui déclare vraiment qu’il libère les gens de leurs péchés [...] J’ai trouvé simplement une religion qui ose descendre avec moi dans la profondeur de mon être¹⁸³. »

L’Église ne se contente pas de procurer la vie du Christ par les sept sacrements, elle a par ailleurs « institué des sacramentaux, qui sont des signes sacrés par lesquels, selon une certaine imitation des sacrements, des effets surtout spirituels sont signifiés et sont obtenus par la prière de l’Église¹⁸⁴. » Parmi ces sacramentaux mentionnons l’eau bénite, le crucifix, les médailles bénies par l’Église, notamment celles de saint Benoît, de saint Michel, la médaille miraculeuse de la rue du Bac, etc. Au cours de ses tournées pastorales, saint François de Sales logea dans un presbytère connu pour être hanté par un mauvais esprit, un « esprit follet », disait-on à l’époque. « Le soir, le saint évêque se retira dans sa chambre. Soudain, sur le prie-Dieu deux grands coups retentirent. À la même place, par trois fois, François frappa à son tour et il commanda, ‘esprit, c’est au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit que je t’ordonne de sortir de cette demeure et de nous laisser le repos de la nuit’. Cela dit, l’évêque put s’endormir en paix. » À partir de ce moment « jamais plus cet esprit follet n’y fut entendu¹⁸⁵. »

6.2. *Se placer sous le manteau de Marie*

Ce manteau marial ne fait pas *écran* à Dieu, au contraire il fait *écrin* ! Passer par Marie pour aller à Dieu est plus puissant et moins périlleux que de vouloir aller à Dieu directement. Non pas parce que Marie serait la « quatrième » personne de la Trinité, mais parce qu’elle est la Mère de Dieu et donc notre Mère dans l’ordre de la grâce, comme l’enseigne, entre autres, le Concile Vatican II¹⁸⁶. S’il en est ainsi, comme le suggère l’ange à saint Joseph, « n’ayons pas peur de prendre Marie chez nous » (Cf. Mt 1, 20). Chargée de nous donner la grâce de son Fils, sur qui repose la plénitude de la grâce (Jn 1, 16), la très sainte Vierge a aussi la mission particulière d’être notre mère dans le combat spirituel. « Quand se lève le vent des tentations, dit saint Bernard, quand tu es emporté vers les récifs de l’adversité, regarde l’étoile, appelle Marie ! Si tu es ballotté par les vagues de l’orgueil, de l’ambition, du dénigrement, de la jalousie, regarde l’étoile, appelle Marie ! Si la colère

¹⁸³ Cité par Raniero CANTALAMESSA, *Aimer l’Église*, Éd. des Béatitudes, p.86.

¹⁸⁴ *Catéchisme de l’Église Catholique* n° 1667.

¹⁸⁵ Monseigneur Francis TROCHU, *Saint François de Sales, Tome II, l’épiscopat*, Éd. Emmanuel Vitte, (1956), p. 216.

¹⁸⁶ « En concevant le Christ, en le mettant au monde, en le nourrissant, en le présentant dans le Temple à son Père, en souffrant avec son Fils qui mourrait sur la croix, elle apporta à l’œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareille par son obéissance, sa foi, son espérance, son ardente charité, pour que soit rendue aux âmes la vie surnaturelle. C’est pourquoi elle est devenue pour nous, dans l’Ordre de la grâce, notre Mère. » : Concile VATICAN II, *Lumen Gentium* n° 61.

ou l'avarice ou les sortilèges de la chair secouent la nacelle de ton âme, regarde vers Marie ! Si, tourmenté par l'immensité de tes crimes, honteux des souillures de ta conscience, terrorisé par l'horreur du jugement, tu te laisses déjà happer par le gouffre de la tristesse, par l'abîme du désespoir, pense à Marie¹⁸⁷. »

6.3. *En compagnie des anges*

Pauvres anges, pourtant confiés par Dieu aux hommes pour les aider, ils sont souvent obligés de pointer à l'ANPE... on leur fait si peu appel ! « Le désir qu'à notre ange gardien de nous aider est beaucoup plus grand que celui que nous avons d'être aidés par lui », dit Don Bosco¹⁸⁸. Chacun d'entre nous a reçu un ange gardien, dont la mission est de nous rapprocher de Dieu, de nous guider et nous éviter les pièges de l'ennemi : « La charge de la garde angélique est ordonnée à l'illumination doctrinale comme à son but dernier et principal. Elle a pourtant bien d'autres effets, qui intéressent les enfants, comme de dominer les démons et d'empêcher d'autres dommages corporels ou spirituels¹⁸⁹. » Avec notre ange gardien, cet ami qui veut notre bien, n'hésitons pas à tisser avec lui des liens familiers, confions-lui tout, demandons-lui de nous aider à prier et à glorifier Dieu, de nous éclairer dans notre travail. Jean XXIII, lors d'un discours officiel, confia le très beau secret du pape Pie XI, lorsque des relations difficiles se profilent à l'horizon : « Quand il nous arrive de devoir parler avec une personne difficilement accessible à nos arguments, nous recourons à notre ange gardien. Nous lui recommandons l'affaire. Nous lui demandons d'intervenir auprès de l'ange gardien de la personne que nous allons rencontrer. L'entente une fois établie entre les deux anges, la conversation entre le Pape et son visiteur devient beaucoup plus facile¹⁹⁰. » Il faut vraiment avoir un cœur d'enfant pour agir de la sorte ! C'est à ce prix que le ciel peut intervenir pour nous.

6.4. *Confiance dans le père spirituel*

Le combat spirituel présente toujours certains périls, il n'est pas indemne d'errements, chutes et autres retours en arrière. Il est bon d'avancer sur cette terre aux contours inconnus, accompagné d'un père spirituel (ou d'une mère spirituelle) : « Mieux vaut être deux que seul, car ainsi le travail donne bon profit. En cas de chute, l'un relève l'autre ; mais qu'en est-il de celui qui tombe sans personne pour le relever ? » (Qo 4, 9-10).

Si nous avons un père spirituel, il est bon d'en *user* mais pas d'en *abuser*, évitons la gourmandise spirituelle. Si l'accompagné veut que les échanges avec le père spirituel soient fructueux, il veillera à soigner particulièrement deux dispositions intérieures :

¹⁸⁷ Saint BERNARD, *Louanges de Marie*, Sermon 2, n° 17, dans *Sancti Bernardi Opera* 4, Éd. J. Leclercq, (1966), p. 35 (PL 183, 70-71).

¹⁸⁸ Cité par le Père Pierre DESCOUVEMONT, *Gagner le combat spirituel*, Éd. de l'Emmanuel, p. 186.

¹⁸⁹ Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, I, 113, 5.

¹⁹⁰ JEAN XXIII, *Discours* du 9 septembre 1962 à la basilique de Sainte-Marie des Anges.

- Tout d'abord, la **transparence**. Cassien enseigne : « Observe toujours bien la tête du serpent, c'est-à-dire le commencement de ses tentations, et fais-les connaître sur le champ à ton ancien. Tu briseras sa tête, tu déjoueras toutes ses ruses, si tu ne rougis pas de découvrir ainsi toutes les pensées qu'il te présente¹⁹¹. »
- À la transparence, il faut ajouter l'**obéissance**. L'obéissance proprement religieuse, tant soupçonnée de nos jours, vise à libérer l'âme de l'orgueil et de la volonté de puissance. Elle n'a pas d'autre but que de purifier les intentions et dilater la charité : « Ce qui rend l'obéissance digne de louange, écrit saint Thomas, c'est la charité qui l'inspire. Saint Grégoire dit : 'Il faut obéir non par crainte servile mais par un sentiment de charité ; non par peur du châtement mais par amour de la justice'¹⁹². »

6.5. *L'humilité de fuir en Dieu*

Il faut être très modeste face à la tentation, d'ailleurs si nous ne le sommes pas, elle se chargera de nous le faire devenir, c'est au moins une de ses grâces ! À certains moments, nous aurons le sentiment d'être habités par une grande force pour faire face à tel combat spirituel, tandis qu'à d'autres périodes, sans comprendre vraiment pourquoi, nous aurons l'impression d'être complètement écrasés sous son poids. Lorsque les tentations se présentent et que nous nous sentons bien faibles, le plus prudent est de fuir en Dieu. La petite Thérèse est maîtresse dans cet art de l'esquive. Alors qu'elle se trouve aux prises avec l'épreuve terrible de la nuit de la foi sur la fin de sa vie, elle écrit : « Je crois avoir fait plus d'actes de foi depuis un an que pendant toute ma vie. A chaque nouvelle occasion de combat, lorsque mes ennemis viennent me provoquer, je me conduis en brave, sachant que c'est une lâcheté de se battre en duel, je tourne le dos à mes adversaires sans daigner les regarder en face, mais je cours vers mon Jésus¹⁹³. » Pour Thérèse, au plus fort d'un combat éprouvant, la bravoure suprême c'est la fuite. En septembre 1897, peu avant de mourir, Thérèse étouffe et confie sa tactique en cas de panique dans la souffrance : « J'ai peur d'avoir eu peur de la mort... Mais je n'ai pas peur d'après bien sûr... c'est la première fois que j'ai éprouvé cela, mais je me suis tout de suite abandonnée au Bon Dieu¹⁹⁴. »

6.6. *L'art de durer*

Il est relativement facile d'être victorieux lors d'une bataille, c'est plus onéreux lorsque les attaques se répètent. Dans une société de l'émotionnel et du zapping, l'art de durer, la patience dans l'épreuve, la persévérance, ces vertus sont devenues une denrée rare. Cela tient à l'époque dit-on. N'empêche, le combat spirituel ne pourra jamais faire l'économie de ces vertus qui sont comme la colonne vertébrale de la lutte spirituelle. Évagre le Pontique à propos de la vertu de persévérance : « Ne pas craindre les ennemis et tenir

¹⁹¹ Jean CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, 4, 37. Cité par Sr MARIE-ANCILLA, o.p. dans *Saint Jean Cassien, sa doctrine spirituelle*, Éd. de la Thune, Marseille, 2002, p. 77.

¹⁹² Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, II-II, 104, 3.

¹⁹³ Sainte THERÈSE DE LISIEUX, *Manuscrit C 7*, 1.

¹⁹⁴ Sainte THERÈSE DE LISIEUX, *Derniers entretiens* 911, 4.

ferme, vaillamment, devant les dangers, c'est le fait de la persévérance et du courage¹⁹⁵. »
Laissons à la grande Thérèse le soin de conclure avec cette prière désormais bien connue des fidèles : « Que rien ne te trouble, que rien ne t'épouvante, tout passe. Dieu ne change pas. La patience obtient tout. Celui qui possède Dieu ne manque de rien, Dieu seul suffit¹⁹⁶. »

¹⁹⁵ ÉVAGRE LE PONTIQUE, *Traité pratique* n° 89.

¹⁹⁶ Sainte THERESE D'AVILA, *Poésie X*, Éd. du Seuil, Traduction du père Grégoire de saint Joseph, p. 1564. Le père Gratien atteste que la sainte, en mourant, portait cette sentence dans son bréviaire.

Conclusion

Tant de pages consacrées au péché ! Face à nos péchés faut-il désespérer ? Non. Sans en méconnaître la gravité, le péché peut être, selon le mot de Péguy, une ouverture, une entrée à la grâce : « Les ‘honnêtes gens’ n’ont point de défauts eux-mêmes dans l’armure. Ils ne sont pas blessés. Leur peau de morale, constamment intacte, leur fait un cuir et une cuirasse sans faute. *Ils ne présentent point une ouverture* qui fait une affreuse blessure, une inoubliable détresse, un regret invincible, un point de suture éternellement mal joint, une mortelle inquiétude, une invincible arrière-anxiété, une amertume secrète, un effondrement perpétuellement masqué, une cicatrice éternellement mal fermée. *Ils ne présentent pas cette entrée à la grâce qu’est essentiellement le péché*. Parce qu’ils ne sont pas blessés, ils ne sont pas vulnérables. Parce qu’ils ne manquent de rien, on ne leur apporte rien [...]. La charité même de Dieu ne panse point celui qui n’a pas de plaies. C’est parce qu’un homme était par terre que le Samaritain le ramassa. C’est parce que la face de Jésus était sale que Véronique l’essuya d’un mouchoir. Or celui qui n’est pas tombé ne sera pas ramassé ; et celui qui n’est pas sale ne sera pas essuyé¹⁹⁷. » N’ayons pas peur de descendre dans notre péché, c’est là que nous rejoint le Sauveur pour que, par cette « affreuse blessure », nous consentions à nous laisser sauver. N’ayons pas honte de notre misère, c’est par cette « cicatrice éternellement mal fermée » que nous apprendrons à nous laisser aimer : « Il est dangereux à l’homme de connaître sa misère sans connaître le rédempteur qui l’en peu guérir¹⁹⁸. » Qu’il en faut de l’humilité pour se laisser sauver et aimer par un Autre !

¹⁹⁷ Charles PEGUY, *Note conjointe, Œuvres en prose II*, Éd. Gallimard, (1957), pp. 1333-1334.

¹⁹⁸ Blaise PASCAL, *Pensées*, Éd. Brunswicg, n° 556.